

Parc naturel régional
Haut-Jura

RAPPORT DIAGNOSTIC - AMI Régional



Revitalisation des Bourgs-Centres



Une montagne à vivre

région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ



SCOT
du
Haut
Jura
MAI
2016

Ce rapport a été réalisé par le Parc Naturel régional du Haut-Jura dans le cadre de la démarche de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Il synthétise le travail réalisé d'octobre 2015 à mai 2016 sur les communautés de communes du SCOT du Haut-Jura.

Auteur : Solenn Jouan, chargée de mission urbanisme opérationnel - Pays du Haut-Jura
Crédits photographiques : PNRHJ



Parc naturel régional du Haut-Jura
Maison du Parc du Haut-Jura
29 le village
39310 LAJOUX
Tél : 03 84 34 12 30
E-mail : parc@parc-haut-jura.fr
Site internet : www.parc-haut-jura.fr

région **BOURGOGNE**
FRANCHE-COMTÉ

Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
17 boulevard de la Trémouille
CS 23502
21035 DIJON CEDEX
4 square Castan – CS51857
25031 BESANÇON CEDEX
Tél : 0 970 289 000
Site internet : www.bourgognefranche-comte.fr

Sommaire

5 Contexte

17 Analyse par bourg

- 20 • Saint Claude
- 24 • Morez des Hauts de Bienne
- 28 • Moirans-en-Montagne
- 32 • Saint Lupicin
- 36 • Lavans-lès-Saint-Claude
- 40 • Mobier
- 44 • Saint Laurent-en-Grandvaux
- 48 • Mouthe
- 52 • Les Rousses

57 Synthèse



Rue de la Poyat - Saint Claude



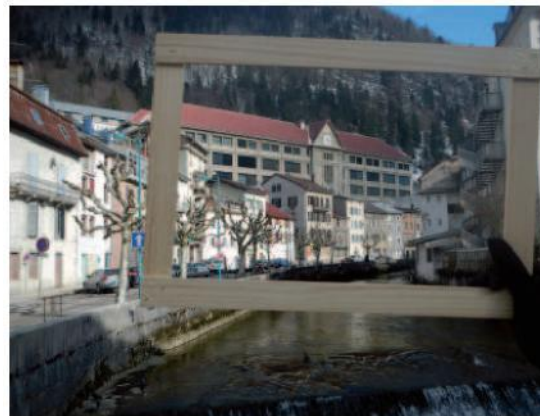
Diagnostic en marchant - Saint Lupicin



Rue principale - Mouthe



Diagnostic en marchant - Morez



Lycée - Morez



Diagnostic en marchant - Saint Laurent

Parc naturel régional

Haut-Jura

CONTEXTE

L'engagement à long terme du territoire dans les démarches de revitalisation

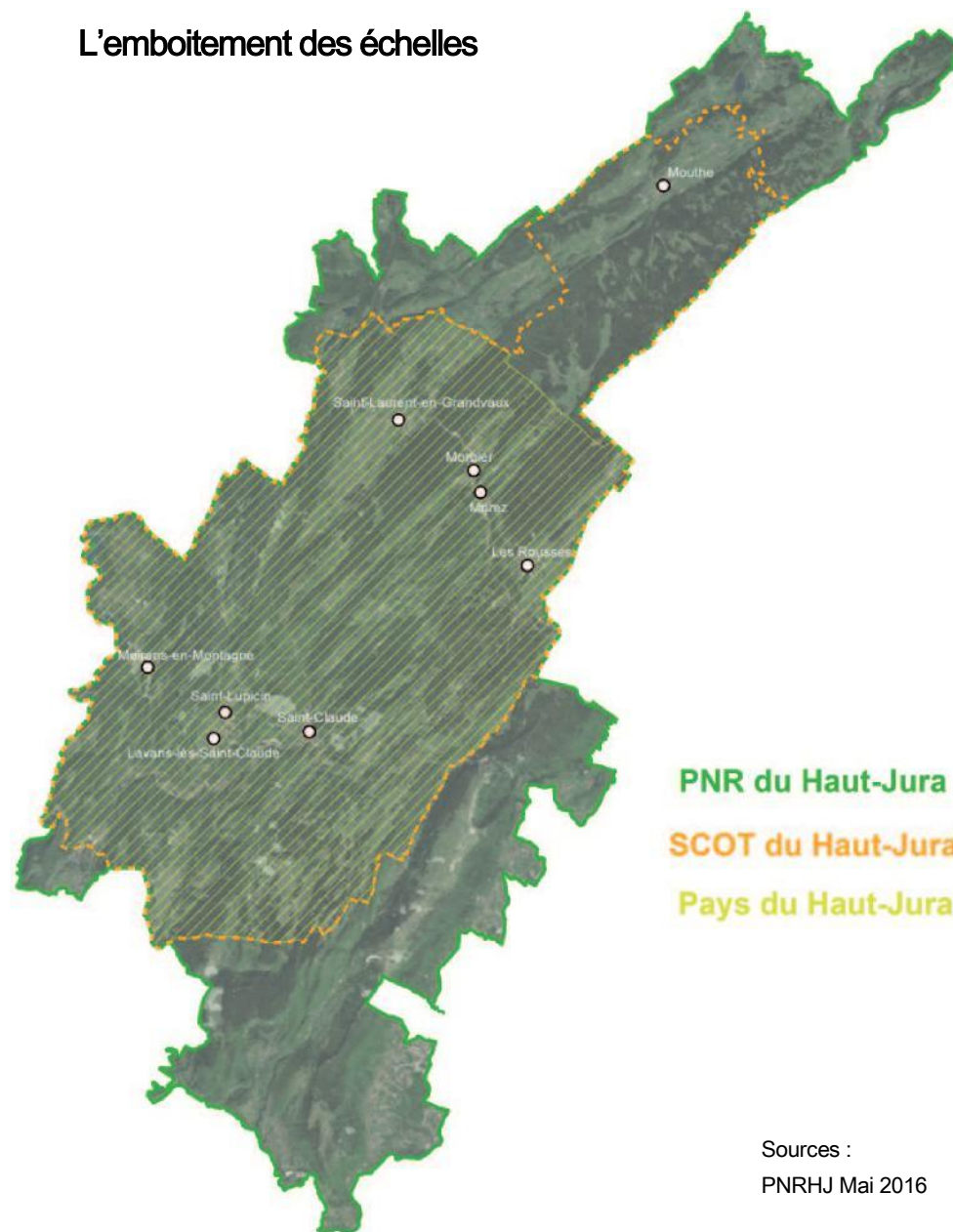
Contexte territorial : l'urgence d'agir contre la dégradation des pôles

Depuis le milieu des années 1990, la partie franc-comtoise du territoire du Parc connaît une profonde mutation de ses moteurs économiques : l'industrie manufacturière a perdu des milliers d'emplois sur le territoire et s'est repositionnée sur des productions à plus forte valeur ajoutée, le tourisme a perdu sa dominante sociale, la part des emplois liés à l'économie résidentielle est devenue aussi importante que la part des emplois productifs, etc. Dans la même période, les espaces économiques périphériques, notamment la Suisse, ont connu un essor important et tiennent de plus en plus le rôle de marché de l'emploi pour les habitants du territoire, générant des besoins en mobilité et des distorsions majeures sur les marchés immobiliers locaux.

Les effets de ces mutations depuis deux décennies remettent progressivement en question les grands équilibres et la structure héritée du territoire : les villes centres perdent des habitants et concentrent les populations à faible revenu alors que les territoires ruraux, notamment proches de la frontière, gagnent en population et concentrent les plus hauts revenus. Un mouvement de bascule s'opère donc au sein du territoire : les espaces historiquement habités et urbains tendent à reculer alors que les espaces de faible densité et ruraux croissent. Il en résulte une lente mais profonde dégradation des pôles (villes, bourgs, etc.) dans leur ensemble. Or ces pôles sont les piliers d'une organisation territoriale multipolaire et équilibrée qui participe directement à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire dans son ensemble.

D'ores-et-déjà, la dégradation des centralités s'inscrit dans une logique de cercle vicieux qui menace la pérennité des services, équipements et commerces structurants. Le phénomène peut donc tendre à s'accélérer et la nécessité d'agir pour le territoire dans son ensemble devient une urgence.

L'emboîtement des échelles



Sources :
PNRHJ Mai 2016

Le SCOT du Haut-Jura fait de la revitalisation un objectif partagé

Le Parc s'est engagé dès 2013 sur la question de la revitalisation des bourgs-centres à travers le SCOT du Haut-Jura avec deux effets principaux :

- La formalisation d'un projet de territoire partagé qui met l'enjeu de revitalisation des bourgs-centres au cœur de ses objectifs : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) acte la reconnaissance par tous du fait que le maintien et le renforcement de l'armature territoriale composée des villes, bourgs-centres et pôles de proximité est la condition *sine qua non* pour le maintien de l'attractivité du territoire. Le SCOT est donc un acte politique fondateur qui engage le territoire vers des objectifs partagés de revitalisation.

- La mise en place de principes réglementaires qui orientent collectivement et de manière cohérente l'urbanisation en faveur du maintien des polarités : le Document d'Orientation et d'Objectif (DOO), en cours de rédaction, oriente l'urbanisation au service de l'armature territoriale en prévoyant, notamment, la réduction du nombre de logements vacants, la réhabilitation des friches et des capacités d'extension adaptées au rôle de chaque polarité dans l'organisation territoriale. Les orientations en matière de commerces, les zones d'activité économique et le tourisme concourent également au renforcement de cette armature urbaine.

Le Pays du Haut-Jura au service de cette ambition

Approuvé en 2017, le SCOT du Haut-Jura constituera le cadre politique et réglementaire pertinent pour aménager le territoire de manière cohérente en faveur des bourgs-centres. Sa mise en œuvre devra néanmoins s'appuyer sur des ressources réglementaires, techniques et financières complémentaires afin de mettre en route et d'alimenter le processus effectifs de revitalisation dans les bourgs-centres.

Pour ce faire, les Présidents des communautés de communes réunis au sein du Pays du Haut-Jura ont choisi de réorienter son ingénierie et ses missions vers de l'urbanisme opérationnel, c'est-à-dire vers l'accompagnement des collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets d'aménagements urbains (production de terrains à bâtir, traitement de quartiers et d'immeubles existants - recomposition urbaine, réhabilitation, résorption de l'habitat insalubre- ou encore construction de bâtiments).

Le Pays apparaît donc aujourd'hui comme l'outil de mise en œuvre opérationnelle des objectifs du SCOT en matière de revitalisation des polarités. Il permet d'alimenter les initiatives locales à travers la mobilisation de moyens issus notamment des dispositifs nationaux ou régionaux.



Le contexte de la démarche

L'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Franche-Comté

Le 30 mars 2015, la Région Franche-Comté a lancé un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sous forme d'expérimentation auprès des collectivités porteuses de SCOT pour engager une démarche ambitieuse de revitalisation de leurs bourgs-centres.

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura, porteur du SCoT du Haut-Jura, actuellement en cours d'élaboration, a candidaté et a été retenu pour mener à bien cette expérimentation.

La démarche se déroule en trois phases :

- Phase 1 octobre 2015 à avril 2016 : diagnostic comprenant une analyse «atouts-faiblesses-opportunités-menaces» de chaque bourg,
- Phase 2 avril 2016 à avril 2017 : réalisation d'une étude de programmation, pour les bourgs sélectionnés en fonction de leur niveau de dévitalisation et de leur motivation,
- Phase 3 avril 2017 à avril 2020 : contrat de revitalisation entre la commune et la Région pour mener à bien ces actions de revitalisation.

Les objectifs de l'expérimentation :

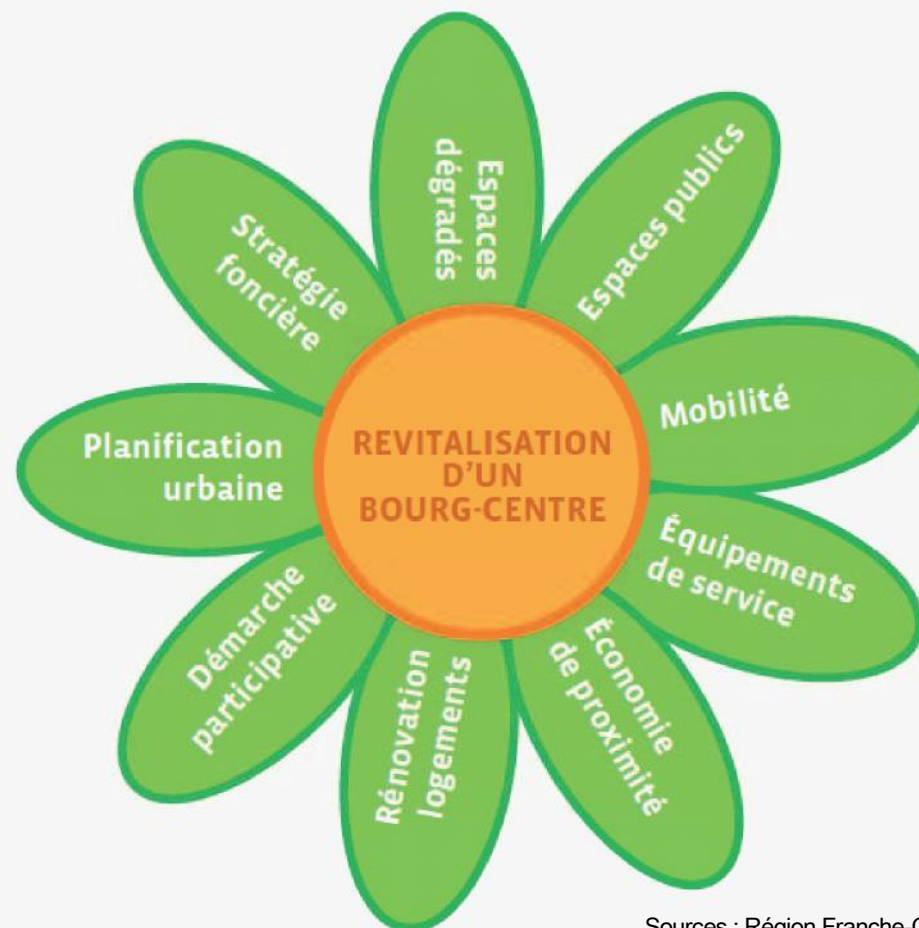
- Conserver le maillage des bourgs-centres francs-comtois,
- Redynamiser la centralité des bourgs-centres les plus en difficulté,
- Lier les différentes fonctions du bourg-centre pour favoriser les opérations incluses dans une stratégie avec une vision globale et à moyen terme,
- Favoriser les échanges d'expériences à l'échelle locale et à l'échelle régionale autour de cette expérimentation.

Le présent rapport, rédigé en mai 2016, concerne uniquement la phase 1. Le diagnostic a été réalisé en interne par la chargée de mission urbanisme opérationnel.

Il s'appuie sur des entretiens menés dans les collectivités ainsi que sur des «diagnostics en marchant» dont la méthode est exposée ci-après.

La revitalisation, une approche globale

Le principe de cet AMI est d'aborder la problématique des bourgs-centres de façon globale afin d'identifier tous les leviers à activer pour permettre la revitalisation de ces pôles. Cette approche globale permettra la mise en place d'une programmation stratégique pour chaque bourg-centre sélectionné et de financer, dans le cadre de cette expérimentation, les actions qui ne rentrent dans aucun autre dispositif, régional ou autre.



Sources : Région Franche-Comté

2015

Cette expérimentation est menée à échelle régionale. Cinq territoires de SCOT y participent :

- le SCOT du Pays lédonien
- le SCOT du Doubs central
- le SCOT Belfortain
- le SCOT du Pays Vesoul - Val de Saône

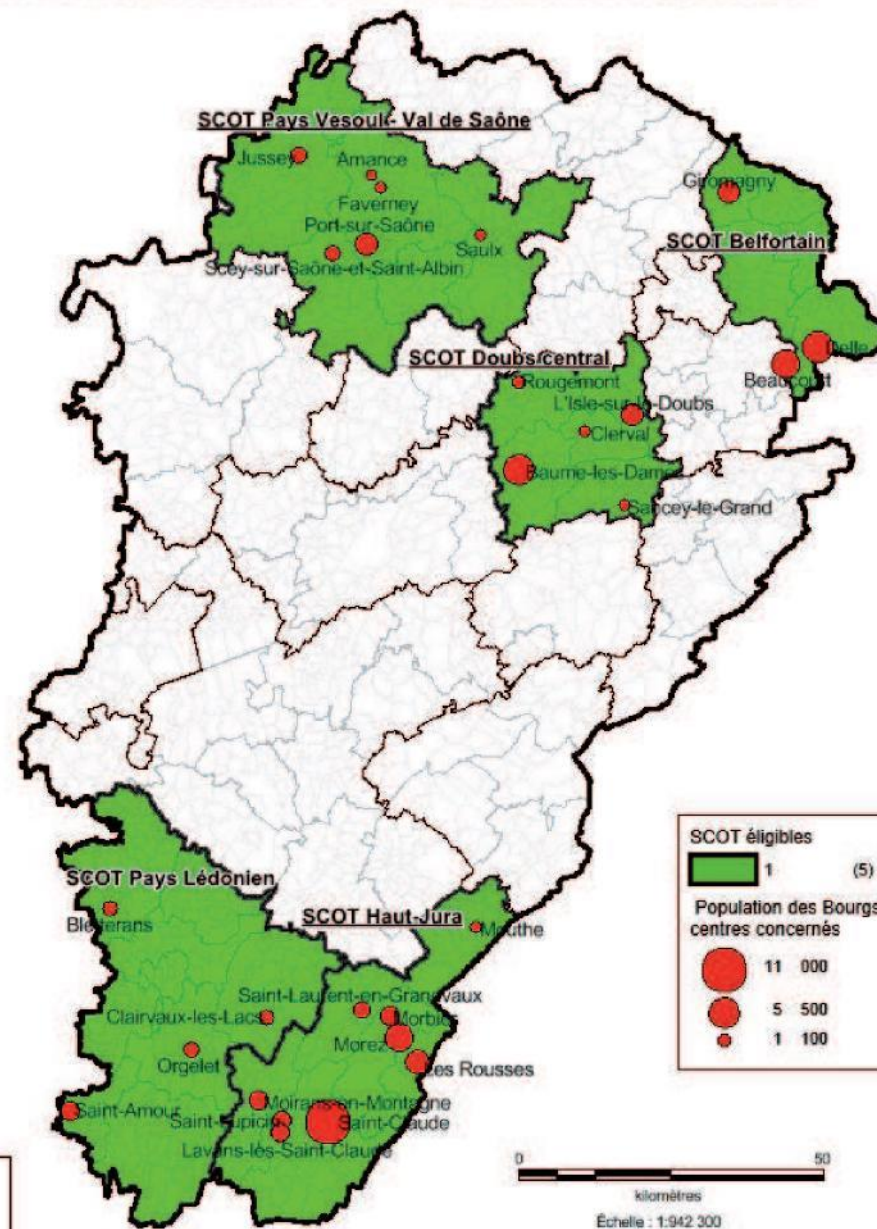
Pour le SCOT du Haut-Jura, les communes participant à la démarche sont celles des niveaux 1 et 2 de l'armature territoriale du SCOT (cf. partie explicative de l'armature territoriale).

L'action concerne neuf communes de l'armature territoriale du SCOT du Haut-Jura :

- au niveau « ville » : Saint-Claude et Morez
- au niveau « bourg-centre » : Morbier, l'unité urbaine Lavans-lès-Saint-Claude / Saint-Lupicin, Moirans-en-Montagne, Saint Laurent-en-Grand-vaux, Les Rousses et Mouthe.

En phase 1, ce sont donc une trentaine de bourg engagés au niveau régional, dont 9 sur le Haut-Jura. C'est le territoire qui présente le plus grand nombre de bourgs.

Les lauréats de l'AMI : "Revitalisation des bourgs-centres"



Méthodologie du diagnostic

Dans la logique de l'engagement du territoire sur les démarches de revitalisation, la démarche a été menée de façon partagée, co-construite. C'est pourquoi l'accent a été marqué sur la partie terrain - animation territoriale plutôt que sur un rapport produit en chambre.

Principe d'organisation

Pour ce faire, des diagnostics « en marchant » ont été organisés dans les communes volontaires. Cette méthode d'animation sur le terrain permet de sortir du cadre classique d'une réunion et se confronter à des réalités de terrain.

La méthode consiste à observer et à faire un pas de côté pour regarder le territoire autrement, pointer les problèmes et les dysfonctionnements mais aussi ce qui marche bien, les points positifs. Il permet d'échanger sur des pistes de solutions pour les premiers et de valoriser les seconds.

Au-delà d'un simple état des lieux, les diagnostics en marchant sont aussi prétexte à impulser une dynamique de fond sur la question de la revitalisation et engager la concertation.

Le but étant de créer un échange entre des publics peu habitués à se rencontrer, décloisonner les compétences et de chercher collectivement des pistes de solutions.

Ces diagnostics en marchant sur la revitalisation du bourgs-centres (selon l'itinéraire choisi) permettent d'aborder des thèmes variés : l'accessibilité, les commerces, les services, l'évolution de l'habitat, l'aménagement d'espaces publics, d'espaces de jeux, les voiries, l'assainissement, l'éclairage public, le stationnement, la signalétique, la pollution, le transport urbain, la sécurité, l'insécurité, les friches urbaines, etc.

En préparation de la visite, un pré-diagnostic est établi avec chaque équipe municipale, selon une méthode adaptée au contexte local : repérage des lieux à diagnostiquer, périmètre et acteurs à convier, recueil de données, documents supports (plan/projets d'aménagement) permettant de mieux appréhender les enjeux locaux et réglage des aspects logistiques d'organisation (invitation, presse, temps convivial, locaux, matériel).

Pour éviter les groupes trop nombreux et favoriser la richesse des échanges, les diagnostics en marchant ne sont pas ouverts à tous. Les personnes composant les groupes de travail sont choisies pour leur représentativité (membre d'association sportive, culturelle, d'habitants, ...).

La réalisation du diagnostic en marchant se déroule sur une demi-journée en constituant un groupe pluridisciplinaire d'une quinzaine de personnes (vingt maximum) avec

dans chaque groupe un animateur, des intervenants, un photographe et un preneur de son.

Le groupe pointe les problèmes, les dysfonctionnements, mais aussi les atouts et richesses du secteur. Des arrêts lors du parcours, prévus avec des témoignages ou interventions, permettent d'alimenter le débat.

Pour faciliter la prise de parole et l'interaction avec les participants, des techniques d'animations originales sont utilisées :

- utilisation d'un cadre pour souligner les éléments emblématiques du bourg, tantôt à conserver, tantôt à supprimer, détail ou élément majeur...
- utilisation du métraplan où les participants sont appelés à s'exprimer sur des post-it. A la fin du parcours, un bilan est fait en salle, l'animateur synthétise les avis et propositions écrites.

Les problématiques identifiées collectivement et validées par le COTECH viennent alimenter les travaux de la phase 2 de la démarche de revitalisation : l'étude de programmation.



A St Claude, un groupe nombreux et des débats enrichis par la présence d'étudiants urbanistes et de sociologues travaillant en atelier sur la ville

Bilan

Après une rencontre des six communautés de communes du SCOT et des neuf bourgs-centres, sept ont souhaité organiser un diagnostic en marchant. Deux communes ont décliné pour des raisons différentes.

Aux Rousses, les données statistiques montrent un bourg peu dévitalisé : pas de vacance, population en croissance. Echaudés par une candidature à l'AMI Etat sur la revitalisation des centres-bourgs qui n'a pas abouti, les élus n'ont pas souhaité s'engager dans une démarche dont l'issue risquait également de se solder par une non sélection en phase 2 au regard de la vitalité de la commune.

Mouthe réalise actuellement un travail avec un bureau d'étude sur l'aménagement de la traversée de Mouthe. Il a abouti à un plan guide qui vise à requalifier le village, le rendre plus attractif. Dans un souci de pragmatisme, il a été

décidé de ne pas y organiser de diagnostic en marchant qui aurait fait doublon avec la démarche actuelle. Pour autant, les élus sont investis sur les questions de revitalisation des bourgs-centres et souhaitent participer à la démarche régionale jusqu'au bout.



A Saint Laurent, la neige a écourté la partie terrain mais pas les débats.

Les sept diagnostics en marchant ont eu lieu de mi-janvier à mi-mars 2016, ils ont rassemblé entre 10 et 25 participants (élus, partenaires techniques, habitants, associations...).

Les conditions météorologiques plutôt hivernales, ont parfois nécessité l'adaptation des parcours initialement prévus, comme à Saint-Laurent-en-Grandvaux, mais n'ont pas nuit à la qualité des échanges.



A Morez, le parcours a commencé dans la partie haute du bourg, à la caserne de pompiers.

Dès que possible, les temps en salle, en début et fin de parcours,

se sont fait dans des endroits insolites, comme à Morez, dans la caserne des pompiers pi à St Claude dans une salle des fêtes.

Le CAUE du Jura a participé à l'organisation de certains diagnostics. Il a également présenté certains projets sur lesquels il avait été sollicité par la collectivité.

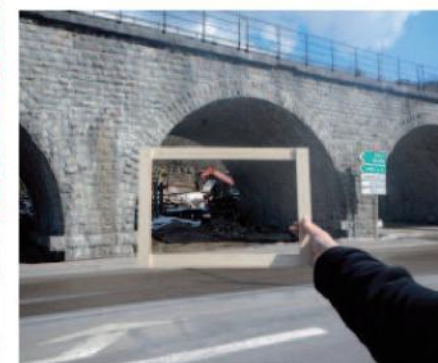
L'utilisation de méthodes d'animation originales a facilité la prise de parole et permis l'expression de tous.



Saint Laurent, réconfort autour d'un chocolat chaud



Morez, les participants ont par exemple encadré un équipement structurant et un point noir du paysage.



L'encadrement d'éléments emblématiques par les participants a fait ressortir deux points forts : leur attachement à leur territoire et son patrimoine et l'importance du facteur humain.



«dans mon bourg, ce qui est emblématique, selon moi, ce sont les gens qui y vivent»

Ces demi-journées se sont déroulées dans un climat convivial, il a été l'occasion de discussions partagées à l'ensemble du groupe ou entre participants. Un pot a parfois été proposé à l'issue de l'itinérance pour favoriser ce climat d'échange.

Les diagnostics en marchant ont permis de collecter une matière riche pour la suite de la démarche sous forme de notes, de photos, d'enregistrements audios. Les débats et paroles ainsi captés sont traduits en enjeux et en pistes d'amélioration en vue d'enrichir les analyses statistiques et les études existantes.

Cette démarche originale a été une vraie plus-value pour donner de la crédibilité au projet par une approche pluri-disciplinaire. Ainsi le Parc joue son rôle d'assembler, d'impulsion de l'expérimentation, de mise en réseau.

Le bilan de ces diagnostics en marchant est satisfaisant, les participants se sont montrés motivés par la démarche et en attente de la suite. Il est envisagé de les associer à nouveau en phase de programmation.

Pour les élus, ce temps a été l'occasion d'expliquer les actions en cours ou les projets, et d'avoir des retours des acteurs présents.

Ces moments ont permis d'échanger sur les attentes et besoins des uns et des autres.

Tableau récapitulatif des diagnostic en marchant

	Date	Nombre de participants	Composition groupe de travail
Saint Laurent-en-Grandvaux	15/01/16	14	élus et techniciens mairie, élu EPCI restauratrice, commerçante, musée représentant PRL, ALSH PNR, CAUE
Moirans-en-Montagne	22/01/16	22	élus et techniciens mairie, élu EPCI commerçants et Union commerçants PNR, CCI, UDAP, OPH Jura et Saint Claude
Saint Lupicin	25/01/16	22	élus et techniciens mairie commerçants et fédération de commerçants habitants PNR, CAUE, CCI, UDAP, CPIE
Lavans-lès-Saint-Claude	14/02/16	18	élus et techniciens mairie associations et clubs sportifs PNR, CAUE, DDT, OPH Jura et Saint Claude
Morbier	25/02/16	10	élus mairie Union commerçants PNR, CAUE
Saint Claude	08/03/16	25	élus et techniciens mairie, technicien EPCI PNR, UDAP, OPH Jura et Saint Claude, sous-préfecture, DDT, étudiants IUL
Morez	14/03/16	11	élus et techniciens mairie, technicien EPCI habitants PNR, CAUE, DDT, étudiant IUL
Mouthe	Le travail sur « l'aménagement de la traversée de Mouthe » mené actuellement a abouti à un plan guide qui vise à requalifier le village, le rendre plus attrayant.		
Les Rousses	Au regard des éléments statistiques (pas de vacance, population en croissance) et des études déjà menées (traversée des Rousses), la commune n'a pas souhaité réaliser un diagnostic en marchant		

Gouvernance de la phase 1

On distingue plusieurs niveaux de participation :

- Le comité de pilotage, composé des élus et techniciens des communes et des communautés de communes concernées ainsi que des financeurs et partenaires techniques (50 personnes environ en phase 1). Ce COPIL a été réuni le 26 mai pour valider la fin de la phase diagnostic. Il sera à nouveau réuni en phase stratégique et lors de la mise en œuvre des actions ;
- Les présidents des EPCI du Pays, en conférences Pays, ont été sollicités pour se positionner sur la démarche et sont informés régulièrement des avancées de l'étude ;
- Le comité technique, composé des élus et techniciens des communes et des communautés de communes concernées (30 personnes environ en phase 1). Il a été réuni le 12 mai pour le choix des bourgs à proposer en phase 2 ;
- Par commune, les groupes de travail, composés d'élus et de membres de la société civile, pour participer aux diagnostics en marchant. Ce groupe pourrait être mobilisé à nouveau pour s'exprimer lors des phases 2 et 3.

Calendrier de la phase 1

	2015			2016					
	octobre	nov	déc	janvier	février	mars	avril	mai	juin
Région	2 : lancement AMI	12 : point méthodo				25 : point avancement			23 : Comité de sélection
analyse statistique									
choix des parcours diag en marchant rencontre mairies									
Bilan analyse AFOM									
diagnostics en marchant				15 : St Laurent 22 : Moirans 25 : St Lupicin	17 : Lavans 25 : Morbier	8 : St Claude 14 : Morez			
COTECH		co-construction parcours diag					7 : stratégie en conf Pays	12 : rendu diag choix de bourgs phase 2	
COPIL								26 : rendu diag choix de bourgs phase 2	

Analyse globale du territoire

Extrait du Diagnostic du SCOT

Un premier état des lieux de la dévitalisation de certains bourgs

De façon schématique, les villes centres perdent des habitants et concentrent les populations à faible revenu alors que les territoires ruraux, notamment proches de la frontière, gagnent en population et concentrent les plus hauts revenus. Ce double phénomène fragilise les espaces les plus urbains.

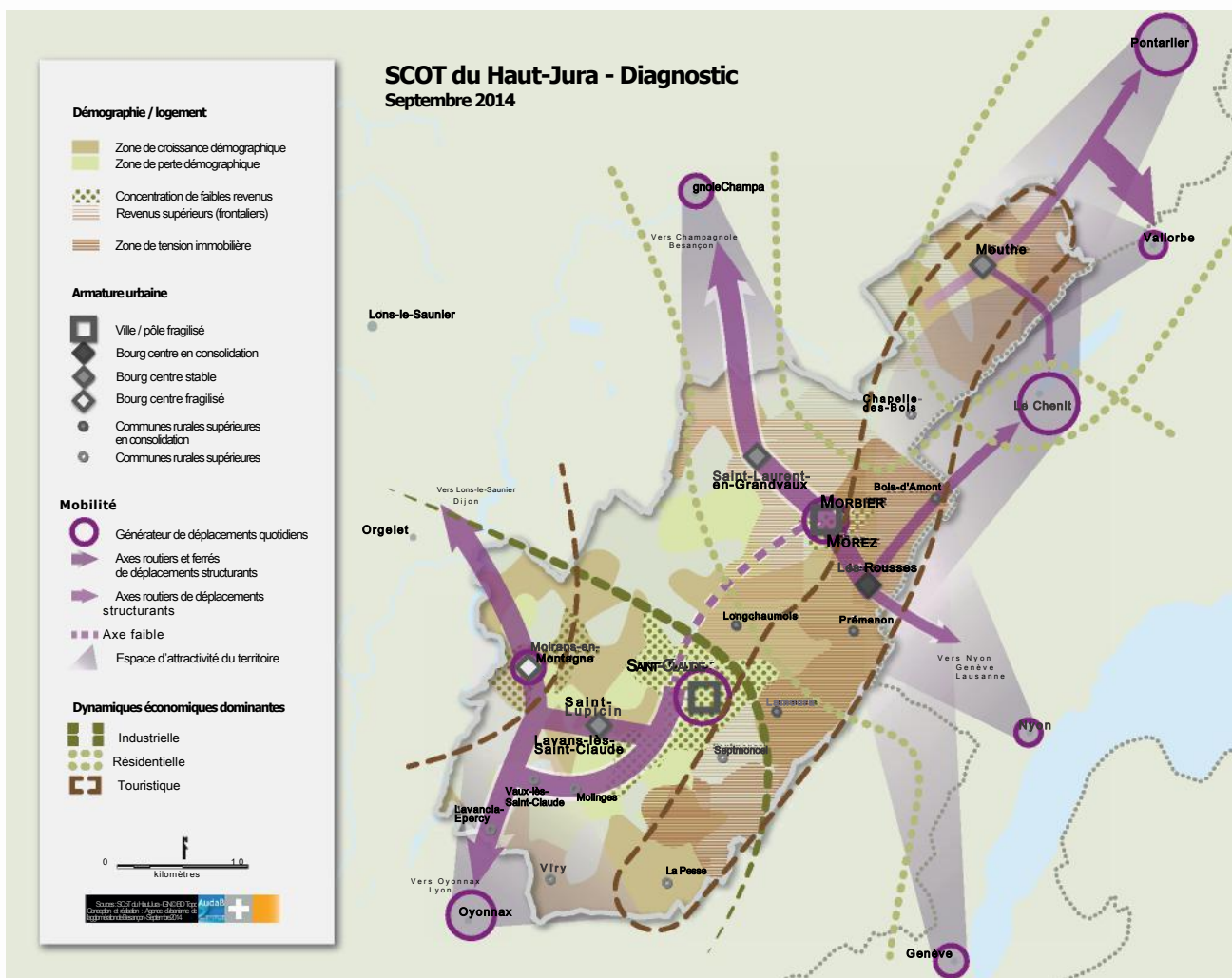
En matière de démographie et de logement, les concentrations urbaines (notamment les villes) fautes de moteurs économiques suffisamment dynamiques et à cause de contraintes topographiques spécifiques, perdent de plus en plus d'habitants alors que des territoires peu denses (espaces frontaliers) en gagnent rapidement. Il en résulte à la fois une dépression du marché immobilier dans les espaces urbains (taux de vacance élevé, dégradation du parc privé, etc.) et une tension forte dans les espaces frontaliers. Cette dichotomie tend à segmenter socialement le territoire et augmente la dispersion des logements et des habitants sur le territoire.

En matière de services : la fragilisation des pôles urbains remet en question la présence des services et équipements structurants du territoire (santé, enseignement, culture mais également commerce). Cet affaiblissement, non compensé par les nouveaux espaces résidentiels, participe, avec le recul de l'emploi, à l'érosion forte de l'attractivité du territoire. Il tend également à rendre le territoire dépendant des offres présentes dans les agglomérations voisines.

C'est ainsi toute l'armature urbaine du territoire qui est interrogée par ces évolutions.

En matière mobilité : bien que les pôles d'emplois du

territoire restent des générateurs importants de déplacements, les mobilités vers l'extérieur (notamment pendulaires) prennent une place de plus en plus importante. Les réponses à ce besoin de mobilité, malgré les initiatives (co-voiturage, bus d'entreprises, etc.), se heurtent à la dispersion de l'habitat qui favorise le recours massif à la voiture au détriment de l'offre de transport collectif existante (ex. fragilisation des lignes ferroviaires).



Sources : AUDAB SCOT du Haut-Jura 2013

Une vacance concentrée dans les secteurs urbains et industriels

En 2010, le taux de vacance est de 9,2% dans le Jura et de 7,7% en Franche-Comté. Avec 3 043 logements vacants en 2010, le SCOT du Haut-Jura atteint un taux de vacance global proche de celui du Jura (8,6%). Comme dans ce département, la vacance dans le SCOT a connu une hausse sensible : elle ne représentait que 6,7% des logements en 1999. Ce sont principalement les logements de petite taille qui sont concernés par la vacance, puisque près de deux tiers des logements vacants possèdent 3 pièces ou moins.

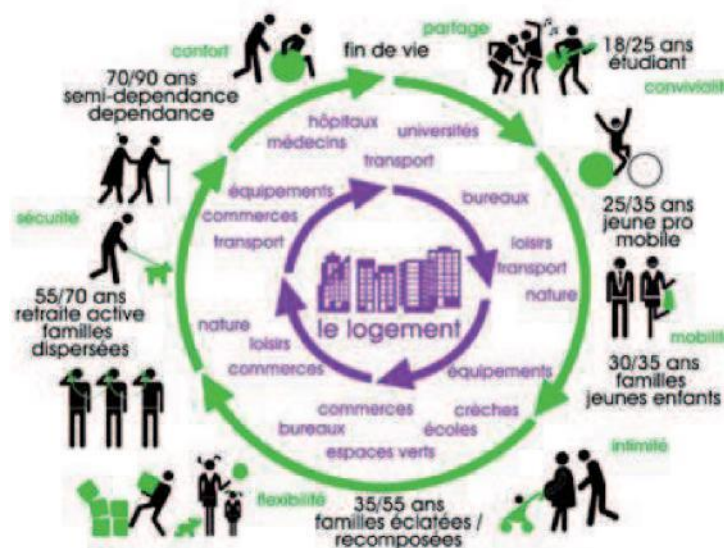
Le taux de vacance n'est pas homogène à l'intérieur du territoire du SCOT. Il apparaît supérieur au taux observé dans un marché équilibré (autour de 7%) :

- Dans la plupart des communes du bassin de Moirans ;
- Au sud du territoire du SCOT (Viry, Les Bouchoux, La Pesse) ;
- Dans les communes de Morez et de Saint-Claude, où le taux est de l'ordre de 15%. Ces villes, qui représentent 28% des logements du SCOT, concentrent près de la moitié des logements vacants.

Ce phénomène est concentré sur des linéaires spécifiques et localisés, en particulier dans les centres-villes et centre-villages.

Les logements sociaux sont principalement localisés sur les marchés hors tension : Saint-Claude, Morez, Moirans. On note une proportion importante de logements vacants dans ce parc social.

On constate aujourd'hui un décalage entre le parc de logements



Le parcours résidentiel implique des besoins différents tout au long de sa vie - Sources : IAU île de France

vacants disponibles et les modes résidentiels souhaités par les nouveaux arrivants vers ce type d'espaces. Par exemple le souhait d'accession à la propriété d'une maison individuelle pavillonnaire qui engendre de nouvelles constructions résidentielles sans pour autant réduire le nombre de logements vacants. Ces logements vacants ne sont pas toujours adaptés aux besoins. Du fait de la diminution de la taille des ménages, liée à l'augmentation de familles mono-parentales et au vieillissement de la population, une plus grande diversité de logements est nécessaire. Or le parc résidentiel actuel ne permet plus d'assurer le parcours résidentiel.

Ainsi, les grands espaces urbains ne sont plus le moteur principal de l'attractivité résidentielle du département.

Pour la plupart des communes, la dynamique démographique actuelle constitue un levier potentiel de développement mais fragilisé par le solde migratoire négatif qui affaiblit les classes de jeunes actifs, accélère le vieillissement et réduit, de fait, la population susceptible d'avoir des enfants compensant les départs.

Schématiquement, le territoire connaît deux situations :

- Des difficultés conjuguées sur les communes les plus importantes : baisse de population et/ou forte vacance et/ou concentration des faibles revenus, - Un effet frontalier sur une partie du territoire qui amène ou maintient des populations plus jeunes, actives, aux revenus supérieurs.

Cette situation induit de multiples impacts qui interagissent et tendent souvent à s'alimenter :

- Dynamiques de construction sur une partie du territoire / vacance importante sur une autre,
- Marchés immobiliers tendus sur une partie du territoire / marchés faibles et dégradés sur une autre,
- Concentration de revenus élevés / concentration des faibles revenus,
- Etc.

A travers ces contrastes apparaît un **mouvement de bascule** qui s'opère au sein du territoire : **les espaces historiquement habités et urbains tendent à reculer alors que les espaces de faible densité et ruraux croissent, rendant plus difficile l'objectif de refaire la ville sur elle-même.**

L'armature territoriale, colonne vertébrale

Forts de ces constats, le territoire, à travers le PADD de son SCOT a affirmé sa volonté de conforter l'armature des villes, considérant cette structuration comme une condition de pérennité d'un territoire vivant, attractif et productif.

L'armature territoriale est définie à partir des enjeux révélés par le diagnostic. Elle se compose de trois niveaux : les villes, bourgs-centres et pôles de proximité.

Chacun de ces niveaux a une fonction définie au sein de l'armature ce qui va orienter les développements souhaités. Les interactions entre les pôles de l'armature sont essentielles pour valoriser un fonctionnement d'ensemble, cohérent et équilibré. La complémentarité des pôles entre eux est également déterminante pour assurer le développement d'un territoire fonctionnel.

Niveau 1 : Les villes

Pôles structurants qui concentrent une grande partie de la population, des emplois, des équipements majeurs (certains uniques sur le territoire) et des services.

- Communes concernées (2) : Saint-Claude et Morez
- Part de la population : 33% de la population du SCOT

Niveau 2 : Les bourgs-centres

Centralités intermédiaires qui proposent un niveau de services et équipements pour des besoins journaliers ou hebdomadaires et accueillent des activités économiques et des emplois pour les actifs sur la commune et ses alentours.

- Communes concernées (7) : Saint-Lupicin/Lavans-lès-Saint-Claude, Moirans-en-Montagne, Les Rousses, Saint-Laurent en Grandvaux, Morbier, Mouthe.
- Part de la population : 23% de la population du SCOT

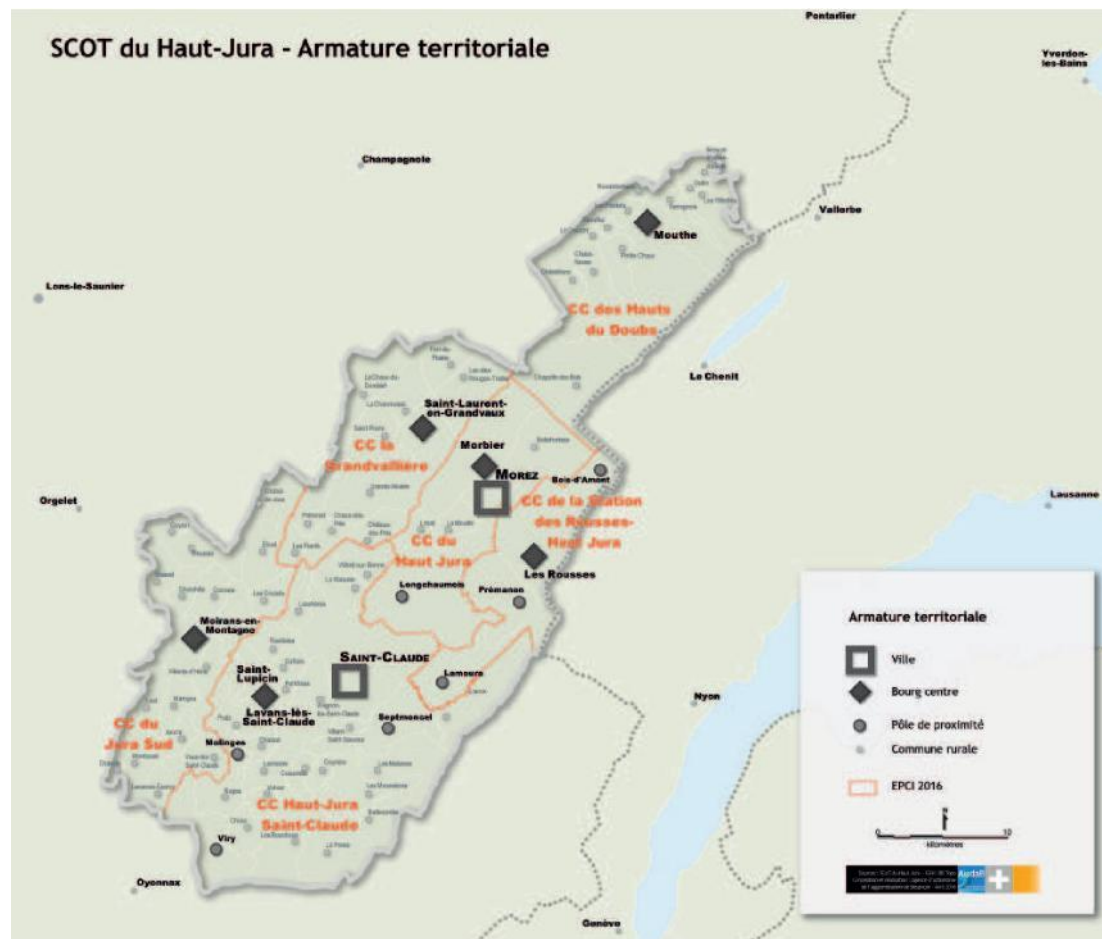
Niveau 3 : Les pôles de proximité

Relais de proximité qui présente un niveau d'équipement répondant aux besoins pour la population communale. Ils accueillent peu ou pas

d'emplois présents ce qui entraîne un besoin important de mobilité.

- Communes concernées (7) : Viry, Molinges, Septmoncel, Lamoura, Long-chaumois, Prémanon, Bois d'Amont
- Part de la population : 13% de la population du SCOT

Les autres communes sont les 63 communes rurales.



Sources : AUDAB SCOT du Haut-Jura 2016

Parc naturel régional

Haut-Jura

ANALYSE PAR BOURG

Analyse par bourg

Dans les attendus de la phase 1, il convient d'apprécier le niveau de dévitalisation au regard de plusieurs critères :

- Perte de population ;
- Perte d'emplois ;
- Proportion de logements vacants supérieure à la moyenne régionale ou départementale ;
- Part des plus de 65 ans supérieure à la moyenne régionale ou départementale ;
- Revenu déclaré net moyen ;
- Proportion de cellules commerciales («pas de porte») vacants en centre bourg.

Afin de faciliter la comparaison des bourgs et pour mieux faire ressortir leurs «niveaux de dévitalisation», les indicateurs ont été représentés sous forme de graphique araignée. Le tableau ci-dessous reprend les valeurs brutes. Ainsi, dans ces graphiques, l'indicateur est gradué de 0 à 5. Ce dernier étant le niveau le plus dévitalisé.

commune	1.Perte de population	2.Perte d'emplois	3.Logements vacants	4.Plus de 65ans	5.Revenu moyen
	population totale - évolution annuelle moyenne 1999-2012	nombre total d'emplois- évolution annuelle moyenne 1999-2012	proportion de logements vacants 2012	proportion de personnes de 65ans ou plus 2012	Revenu disponible médian par UC 2012
Saint- Claude	-1,1%	-1,0%	17%	22%	17 411
Morez	-1,4%	-2,2%	18%	14%	18 949
Moirans-en-Montagne	0,5%	-1,5%	14%	16%	17 558
Saint- Lupicin	0,2%	-2,5%	10%	18%	19 334
Lavans- lès- Saint-Claude	0,1%	-2,1%	8%	19%	18 848
Morbier	0,8%	-1,7%	9%	17%	26 250
Saint- Laurent-en-Grandvaux	0,2%	-1,5%	7%	19%	21 197
Mouthe	0,6%	0,8%	10%	21%	26 043
Les Rousses	0,7%	-0,9%	4%	12%	29 847
<i>Jura</i>	0,3%	0,1%	9%	20%	19 433
<i>Franche-Comté</i>	0,4%	0,4%	8%	18%	19 585
moyenné des 9 bourgs	0,1%	-1,4%	10,8%	17,6%	21715

L'analyse par bourg qui suit comprend donc des données statistiques puis une analyse qualitative. Cette partie qualitative rend compte d'éléments important pour le bourg analysé, ayant fait l'objet de débats pendant le diagnostic en marchant, reflet des préoccupations locales.

Le croisement des deux approches donne une image plus juste du territoire, de ses atouts-forces-opportunités-menaces.

L'indicateur de concentration d'emploi est le rapport entre le nombre d'emploi total du territoire sur le nombre de résidents qui en ont un. Si le nombre d'emplois est inférieur au nombre de résidents ayant un emploi, le territoire est plutôt résidentiel.

L'indice de jeunesse est le rapport entre les 0-19 ans sur les 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé, plus la population est jeune.

Le taux de vacance est un indicateur de l'état du marché de logement : Trop haut, il indique un marché faiblement dynamique et un manque tativité du territoire

Trop bas, il traduit une tension sur le marché et un risque de sur-chauffe qui peut se traduire par une sur-valorisation des marchés.

Pour pouvoir comparer les évolutions de population, les taux sont représentés sous forme d'indice base 100. Ainsi, les séries statistiques représentent la progression d'une population si celle-ci avait eu 100 pour valeur de départ. 1968 est l'année de base.

Sources : INSEE
Traitement ARD
FC 2015

Saint-Claude : pôle de services structurant fragilisé

Ville-centre de Haut-Jura-Saint-Claude

Géographie Statistiques



Le territoire communal est situé en fond de vallée. Historiquement implantée le long de la Bienne et du Tacon, l'industrie y a connu un essor florissant tirant parti de la force motrice de l'eau.

Saint Claude est la ville principale du Haut-Jura.

Son développement s'est fait en trois dimensions, à la fois en longueur mais aussi en hauteur, ce qui confère à la ville des conditions d'ensoleillement et d'accessibilité variables.

Evolution enveloppe urbaine

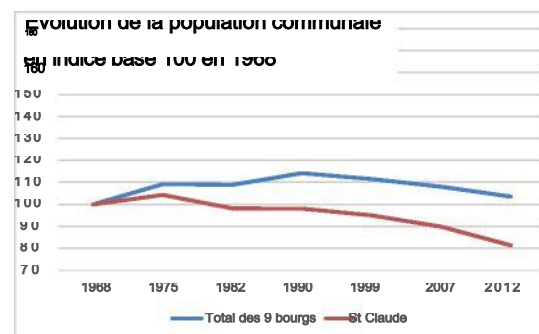


© BD Ortho 2013 - IGN © PNR du Haut-Jura - mai 2016
Reproduction et utilisation limitées aux missions de service public

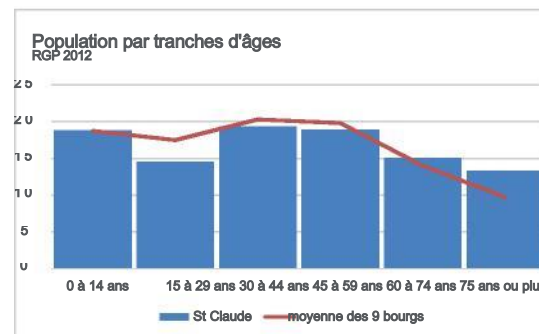
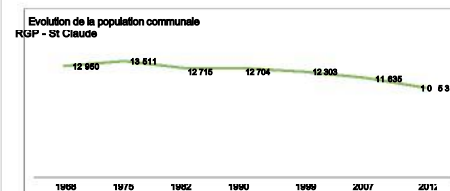
Démographie et population

Sources : INSEE

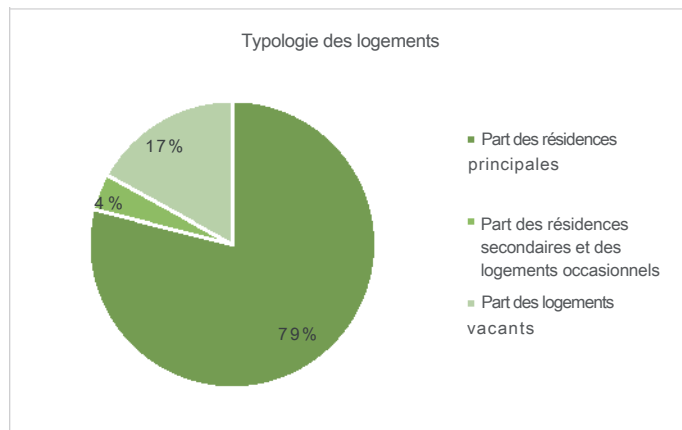
Population (RGP 2012)	10 534 habitants
Evolution annuelle moyenne population depuis 2007 dont solde migratoire dont solde naturel	- 2 % (SCOT : + 0,5%) -2,2 +0,2
Indice de jeunesse	0,86 (SCOT : 1,1 et CDC 0,97)



Population de Haut-Jura-Saint-Claude : 22 274 habitants en 2012



Habitat et logement



110 logements ont été construits entre 2003 et 2010 sur une surface moyenne de 6,3 ha soit une densité moyenne de 17,4 logements/ha pour ces nouvelles constructions. Le nombre de logements vacants est très important : 17% des

logements de Saint-

Claude sont vacants ce qui représente 1 058 logements. Ces logements sont souvent inoccupés depuis longtemps car inadaptés aux demandes actuelles, mal isolés et/ou mal ensoleillés.

Economie et emploi

	2012	2007
Taux de chômage INSEE en %	18,2	14,6
Nombre d'emplois sur la commune	5 205	6 068

Indicateur de concentration d'emploi 138,6
(SCOT : 84 en 2010)

545 entreprises sur la commune en 2013

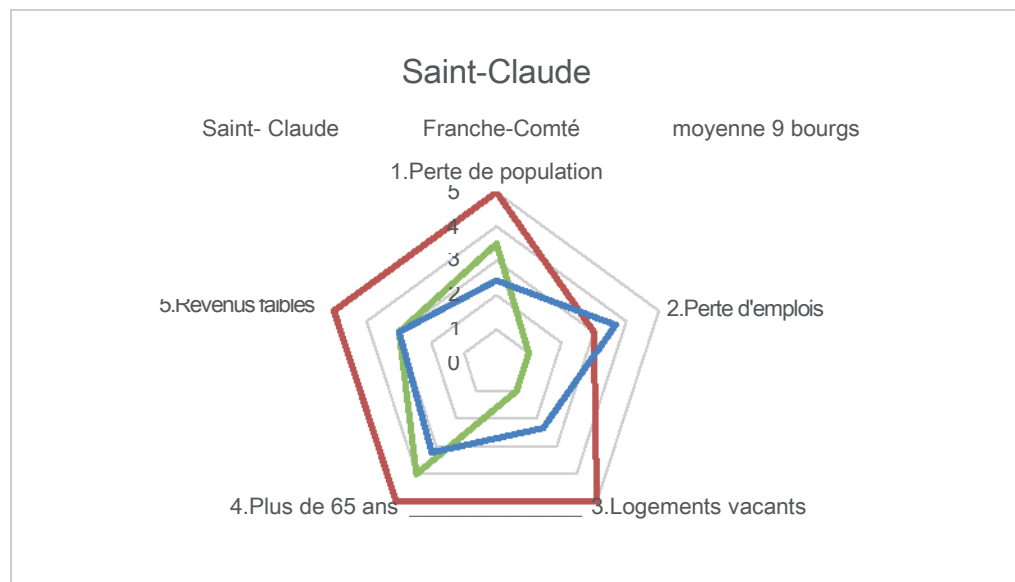
On note une forte baisse du nombre d'emplois entre 2007 et 2012 : - 2,8 %.

Le taux de chômage est important : 18,2 %.

L'économie reste à dominante industrielle même si on constate une mutation vers le tertiaire. Historiquement tournée vers la production de pipes et le travail du diamant, ces savoirs-faire de précision ont évolué vers l'industrie plastique.

Sur la commune, le niveau de revenu médian est inférieur à la moyenne départementale (17 411€ contre 19 433€ pour le Jura).

Niveau général de dévitalisation



La dévitalisation de Saint-Claude est visible pour l'ensemble des indicateurs.

Sa population est en baisse régulière depuis 1975. Entre 2007 et 2012, la perte de 1 123 habitants est liée à des départs d'habitants plutôt qu'au solde naturel. De plus, la perte de population communale est atténuée par la présence de villages rattachés, qui gagnent de la population.

Cette population est majoritairement composée d'actifs. La tranche d'âge la plus représentée étant celle des 30 – 60 ans. La proportion des personnes de plus de 65 ans est importante (22%).

Analyse qualitative

Enseignement :

L'enseignement est dispensé de la maternelle au lycée.

En dehors de formations spécialisées (optique, lunetterie, bois), le territoire est peu doté d'enseignements pour les études post-bac. Ce manque de formations adaptées aux emplois présents sur le territoire pose des problèmes de recrutement pour les entreprises.

Commerces :

Utilisant la force motrice de l'eau, les activités traditionnelles étaient implantées le long de la Bienne et du Tacon. Profondément marquées par la désindustrialisation, ces anciennes zones économiques des faubourgs se sont progressivement vidées de leurs activités et de leur population. Elles comptent aujourd'hui de nombreuses friches industrielles de surface parfois très importantes. Depuis 1968, les zones d'activités se sont implantées le long de la route de Lyon, en direction d'Oyonnax.

Quelques données du DAAC :

- L'appareil commercial est dispersé sur 11 sites. Le linéaire commercial est donc particulièrement discontinu ;
- 25% des locaux commerciaux sont vacants ;
- Le vieillissement est plus marqué que la moyenne : 1/3 des locaux nécessitent une rénovation, 44 % manquent d'entretien.

Dans le centre, on note une représentation importante des services à caractère commercial (banque, assurance).

Saint-Claude possède des carences sur certains créneaux commerciaux : équipement de la personne (besoins spécifiques), culture/loisirs et équipement de la maison.

Services :

Sans en faire l'inventaire exhaustif, notons qu'en tant que ville-centre, Saint-Claude dispose d'équipements structurants, les plus significatifs étant l'hôpital, la gare, le lycée.

Département montagneux aux hivers longs et rigoureux, et longtemps resté à l'écart des grands axes de communication, le Jura est un territoire empreint d'une forte tradition communautaire, témoignant d'une culture de la coopéra-

tion. Construite à partir de 1910, la Maison du Peuple est l'héritage emblématique de cette ère sociale. Inspirée du modèle belge, notamment des Maisons du Peuple de Gant et Bruxelles montées en réseau, ce lieu réunit toutes les fonctions de la vie quotidienne culture, économie, alimentation, sport, mais aussi politique, syndicats et mutuelle, etc.

Urbanisme :

Le taux de vacance est important, en particulier dans le centre. Le parc immobilier y est vétuste.

Une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager) est en place sur la partie ancienne de la ville. Depuis l'opération programmée d'amélioration de l'habitat de 1978-1984 sur le secteur de la Poyat, aucune action majeure n'a été entreprise pour rénover ce parc ancien.

Deux quartiers sont inscrits en politique de la ville (Chabot et les Avignonnets), fait rare pour une commune de cette taille. Les logements sociaux sont concentrés dans ces quartiers.

D'une manière générale, la ville est très zonée, avec un séquençage marqué. Du fait de sa situation de ville-centre, Saint-Claude dispose d'équipements et de services structurant, générateurs de flux. En d'autres termes, on vient à la ville pour voir un spécialiste ou pour un rendez-vous administratif, mais on vient peu à Saint Claude pour le plaisir, pour se promener... La ville est avant tout fonctionnelle.

Espace public :

Le centre de Saint-Claude offre des espaces publics d'aspect plutôt minéral, qui contraste avec son environnement. La quasi totalité des espaces publics sont dévolus à la voiture. L'arrivée depuis le viaduc ne matérialise que peu l'entrée en ville. L'ouverture prochaine de la médiathèque sur la place de l'abbaye va conforter la centralité de cette place.

Le stationnement est payant dans l'hypercentre avec des durées et des coûts variables, afin de favoriser la rotation des véhicules. Cette variabilité rend le plan de stationnement peu lisible.

Synthèse des enjeux

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • La ville classée « 100 plus beaux détours de France » • Un pôle central pour le Haut-Jura , avec des équipements et services structurants pour le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Un stationnement omniprésent, qui nuit à la qualité des espaces publics • Des aménagements d'espaces publics anciens, qui donnent une image vieillissante de la ville • Peu d'espaces verts dans le centre • Une vacance de logements importante • Une vacance commerciale prégnante • Le Truchet, seul parc urbain peu lisible, trop confidentiel • Des entrées de ville peu valorisantes

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Sur la route d'accès aux pistes : un flux touristique à capter • Une histoire coopérative d'une grande richesse • Un patrimoine religieux et industriel riche • Un patrimoine naturel « à portée de pieds » • Un site de confluence, une urbanisation étagée 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse du nombre d'emplois sur la commune suite à des fermetures de grosses entreprises industrielles • Une image de la ville très négative • Un site géographique de bourg contraint, en fond de vallée : ensoleillement inégal et développement limité • Des co-visibilités importantes liées à la topographie

Pistes d'action

- Défonctionnaliser le centre par un traitement qualitatif :
 - Créer des poches de stationnement alternatives aux parkings linéaires le long des rues
 - Travailler sur les entrées de ville et la zone commerciale périphérique
 - Penser un projet pour les habitants mais aussi pour les usagers, ainsi que les habitants et commerçants qu'on veut attirer
 - Travailler sur l'image de la ville
- Aménager les berges de la Bienne et du Tacon
- Améliorer les connexions entre les différents quartiers, en particulier entre le haut et le bas

«L'urb'atelier»

Le Parc a mis en place un partenariat avec l'Institut d'Urbanisme de Lyon (IUL). De mars à juin 2016, un atelier rassemble cinq étudiants urbanistes et trois sociologues. Ce projet est interconnecté avec la démarche revitalisation des bourgs-centres.

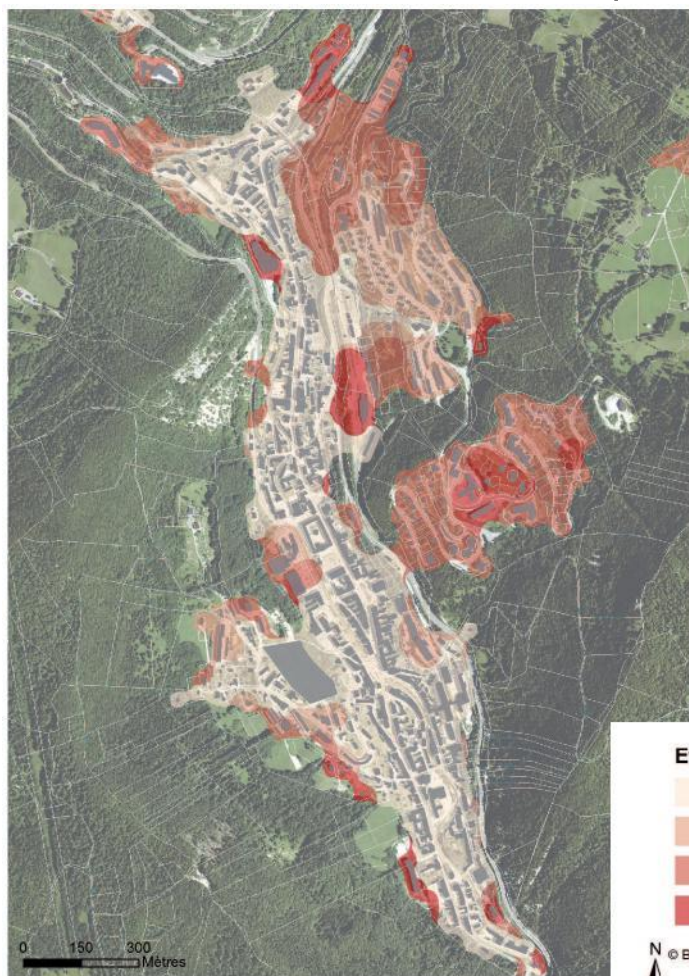
L'objectif de cet atelier est d'apporter un regard neuf sur le potentiel d'aménagement urbain de la ville de Saint-Claude en vue de renforcer son activité et pérenniser ses fonctions de centralité. Ce regard neuf se traduit par un projet urbain d'ensemble. Il permet de nourrir les réflexions en amont de l'étude de programmation.

Morez des Hauts de Bienne : pôle de services structurant fragilisé

Ville-centre de Arcade

Géographie

Morez est la seconde ville du Haut-Jura après Saint-Claude en nombre d'habitants.



Comme elle, la ville est située en fond de vallée, en lien avec l'industrie qui s'est développée profitant de la force motrice de l'eau de la Bienne. Ce site particulièrement contraint limite les possibilités d'extensions. Ainsi, l'enveloppe urbaine a peu évolué depuis 1950.

Evolution enveloppe urbaine



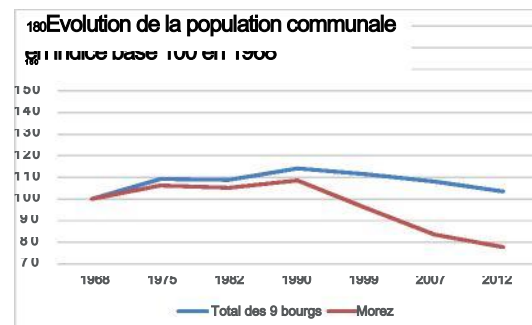
© BD Ortho 2013 - IGN © PNR du Haut-Jura - mai 2016
Reproduction et utilisation limitées aux missions de service public

Statistiques

Démographie et population

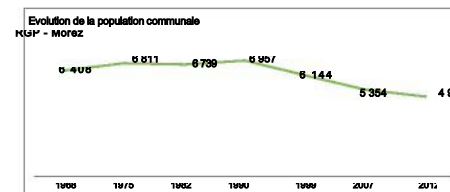
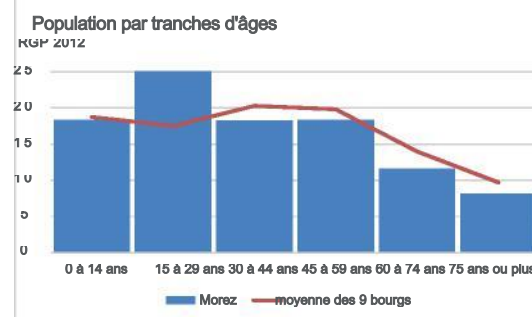
Sources : INSEE

Population (RGP 2012)	4 982
Population Hauts de Bienne*	habitants 5521
Evolution annuelle moyenne population depuis 2007 dont solde migratoire dont solde naturel	- 1,4 % (SCOT : + 0,5%) + 1,7 + 0,3
Indice de jeunesse	1,41 (SCOT : 1,1 et CDC 1,25)

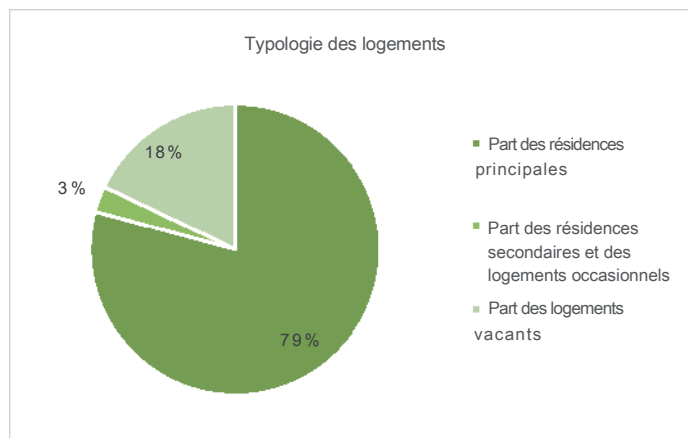


* Commune nouvelle née le 1^{er} janvier 2016 à la suite du regroupement des communes de Morez, La Mouille et de Lézat.

Population Arcade : 9 494 habitants en 2012.



Habitat et logement



31 logements ont été construits entre 2003 et 2010 sur une surface moyenne de 0,9 ha soit une densité moyenne de 35,8 logements/ha pour ces nouvelles constructions.

Cette spécificité est liée à la topographie du site qui impose un

renouvellement de la ville sur elle-même.

86% des logements sont des appartements.

Comme Saint-Claude, le nombre de logements vacants est important : 18% soit 540 logements vacants. Ce nombre est en hausse entre 2007 et 2012.

Economie et emploi

	2012	2007
Taux de chômage INSEE en %	17,1 %	11,2%
Nombre d'emplois sur la commune	2175	2541

Indicateur de concentration d'emploi 110,3
(SCOT : 84 en 2010)

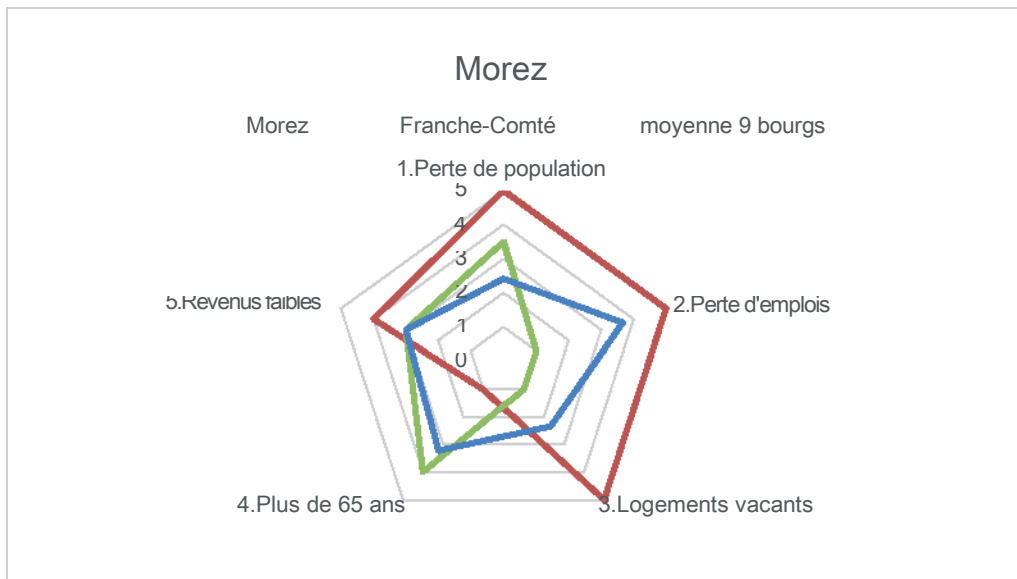
On compte 238 entreprises sur la commune en 2013.

Morez est la capitale de la lunetterie. Au plus fort de l'activité, l'industrie de la lunette représentait plus de 5 000 emplois. Aujourd'hui, moins de 600.

Une baisse du nombre d'emplois entre 1999 et 2012 : - 2,2 %

Un niveau de revenu médian (18 949€ contre 19 433€ pour le Jura) parmi les plus bas des 9 bourgs analysés mais qui cache des disparités entre bas et hauts salaires.

Niveau général de dévitalisation



La population connaît une forte baisse depuis 1990, et ce malgré un solde naturel positif. La commune est particulièrement jeune avec l'indice de jeunesse le plus élevé des 9 bourgs comparés.

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 15 à 29 ans.

Morez et Morbier constituent une unité urbaine au sens de l'INSEE, leurs profils socio-démographiques sont très complémentaires. De manière caricaturale, on pourrait dire que Morez est majoritairement composée de personnes jeunes, au niveau de revenu relativement faible et vivant dans des appartements alors que Morbier accueille des personnes plus âgées au niveau de revenu élevé et venues s'installer à Morbier pour accéder à la propriété en maison individuelle. Il y a là une érosion forte de la mixité sociale.

Analyse qualitative

Enseignement :

L'enseignement est dispensé de la maternelle au lycée. Le lycée est spécialisé dans la lunetterie. Des élèves arrivent de toute la France pour bénéficier de cet enseignement.

Commerces :

L'appareil commercial s'étire sur 2,2 km pour 133 établissements actifs ; il y a très peu de métiers de bouche (17), peu de commerces «achats plaisir» (14); seul l'équipement de la personne (19) remonte le score. Deux surfaces discount sont présentes à Morez et il y a 5 grandes surfaces dans un rayon de 12 km. Par contre, 67 services à caractère commercial (assureurs, banques, agences d'intérim, services à la personne) influencent fortement le linéaire commercial, donnant lieu à une occupation par des vitrines passives (voire occultées) qui ne participent pas à l'attractivité et à la convivialité des lieux.

44 cellules commerciales vides sont réparties sur l'ensemble du linéaire commercial, y compris 17 dans le coeur actif marchand soit 25% des cellules commerciales.

Services :

La ville possède les équipements et services d'une ville-centre.

La pérennité de ces équipements reste fragile et la collectivité doit parfois les soutenir. C'est le cas par exemple de la ligne des Hironnelles qui relie Dole à Saint Claude, dont les ouvrages, le parcours et le site sont remarquables. Cette ligne est peu fréquentée et menacée de fermeture, elle recherche un second souffle, notamment vers un public plus touristique. Son avenir ne dépend pas directement de la collectivité.

Récemment, la communauté de communes a racheté les murs du cinéma et trouvé un repreneur pour que ce service perdure.

Sur la place de la République se trouve le récent musée de la lunette.

La ville est innovante quant aux nouvelles formes de travail : un espace de travail partagé (co-working) a été créé en 2014, la communauté de communes dispose également d'hôtels d'entreprises et projette de mettre en place un «fab-lab» (mise en commun d'outils de production).

La ville dispose de services de médecine générale et d'un hôpital. Une maison de santé pluridisciplinaire est en construction.

La vie associative et culturelle est riche avec différentes manifestations que ce soit au niveau musical (festival de musique du Haut-Jura ou Estival des Orgues...), théâtral (diffusions d'une scène nationale et de troupes locales), des arts plastiques (exposition d'art émaillé, salon des arts du feu...), ou d'évènements décalés (Morez Insolite)...

Particularité en matière de tourisme sportif, une via ferratta est implantée sur la falaise surplombant la ville.

Urbanisme :

La commune est dotée d'un POS. Un PLUi est en cours d'élaboration sur le périmètre de la communauté de communes.

La ville conserve les traces d'un patrimoine industriel et architectural remarquable mais peu mis en valeur. De manière générale, la RN5 qui surplombe la ville en donne une image négative «c'est un trou» (extrait du diagnostic en marchand) et dissuade de rentrer en ville. Un travail de dégagement paysager a permis d'ouvrir les perspectives et de valoriser cette ville en fond de vallée mais le travail est à poursuivre, notamment sur le traitement de la voie.

En matière d'aménagement du cadre de vie, la ville a pris acte de la dévitalisation en cours et a engagé des actions pour conforter sa centralité.

Citons à ce titre la candidature à l'AMI Etat en 2014 - qui n'a cependant pas été retenue -, la labellisation «écoquartier» sur le quartier ANRU de Villedieu-Le Puits, un projet d'aménagement d'une voie verte comme vecteur d'une circulation apaisée et générateur de lien social.

Une OPAH Effilogis a été lancée en 2016 pour réduire la vacance et adapter les logements anciens aux exigences actuelles, thermique et de confort.

Synthèse des enjeux

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Un pôle de centralité• Une population jeune• Une culture de l'innovation, recherche d'expérimentation	<ul style="list-style-type: none">• Une vacance de logements importante• Une vacance commerciale prégnante• Des entrées de ville peu valorisantes• Problème de stationnement dans le centre : voitures ventouses de travailleurs frontaliers• Une image de la ville assez négative malgré la dynamique en cours pour « changer l'image »
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Un patrimoine naturel « à portée de pieds »• Un patrimoine bâti et industriel riche• Présence de la ligne des hirondelles (avenir incertain) : vocation touristique et étudiants	<ul style="list-style-type: none">• Un site géographique de bourg contraint, en fond de vallée : ensoleillement inégal et développement limité – peu de terrains constructibles• Des quartiers plus populaires déconnectés du centre

Pistes d'action

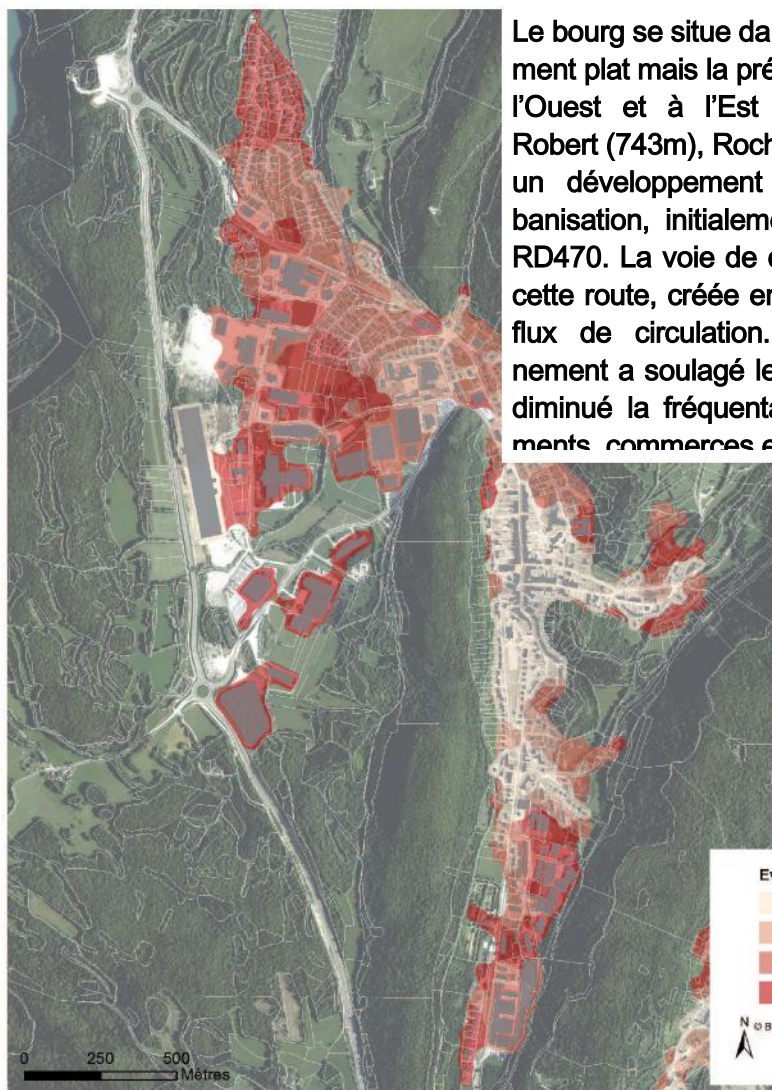
Faire revenir de la population à portée de main des commerces et services :

- Améliorer l'attractivité commerciale
- Réduire la vacance, rénover les logements, les adapter aux nouveaux besoins des ménages – travail particulier auprès des bailleurs
- Accompagner les commerçants actuels, anticiper les cessations d'activités
- Attirer les investisseurs
- Travailler sur l'image de la ville

Moirans-en-Montagne : un pôle de services structurant

Bourg-centre de Jura Sud

Géographie



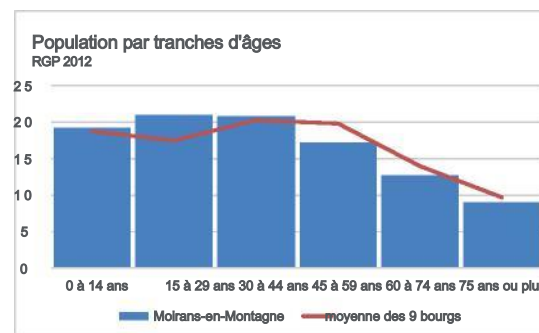
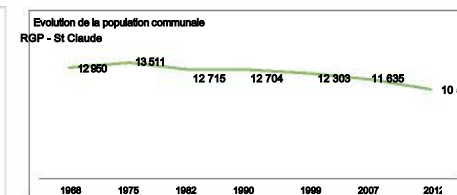
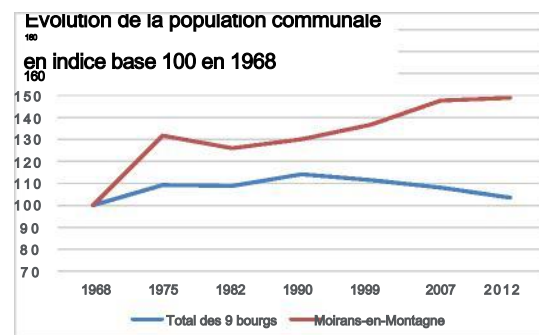
Le bourg se situe dans un site relativement plat mais la présence de reliefs à l'Ouest et à l'Est du bourg (Mont Robert (743m), Roche Rive) a favorisé un développement linéaire de l'urbanisation, initialement le long de la RD470. La voie de contournement de cette route, créée en 1997, a dévié le flux de circulation. Si ce contournement a soulagé le centre, il a aussi diminué la fréquentation des équipements, commerces et services.

Statistiques

Démographie et population

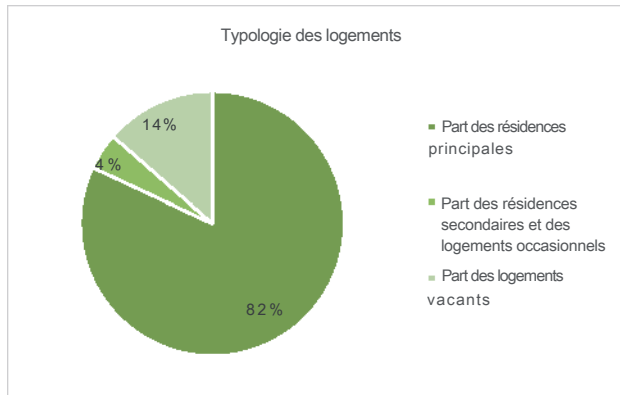
Sources : INSEE

Population (RGP 2012)	2 310 habitants
Evolution annuelle moyenne population depuis 2007 dont solde migratoire dont solde naturel	+ 0,2 % (SCOT : +0,5%) 0 + 0,2 %
Indice de jeunesse	1,25 (SCOT : 1,1 et CDC 1,14)



La population de Moirans-en-Montagne est jeune, plus jeune que sur le territoire du SCOT. 60% des habitants ont moins de 44 ans.

Habitat et logement



66 logements ont été construits entre 2003 et 2010 sur une surface moyenne de 10,4 ha soit une densité moyenne de 6,3 logements/ha pour ces nouvelles constructions. Ces nouveaux logements constituent, avec Morbier, la densité la plus faible des

neuf bourgs engagés dans la démarche Revitalisation des bourgs-centres. Les constructions neuves sont principalement localisées en périphérie, au détriment du centre qui perd des habitants et où le taux de vacance augmente. En 2013, le taux de vacance est de 14 % soit 159 logements vacants sur la commune.

Le dynamisme démographique de la commune est lié à la jeunesse de sa population.

Economie et emploi

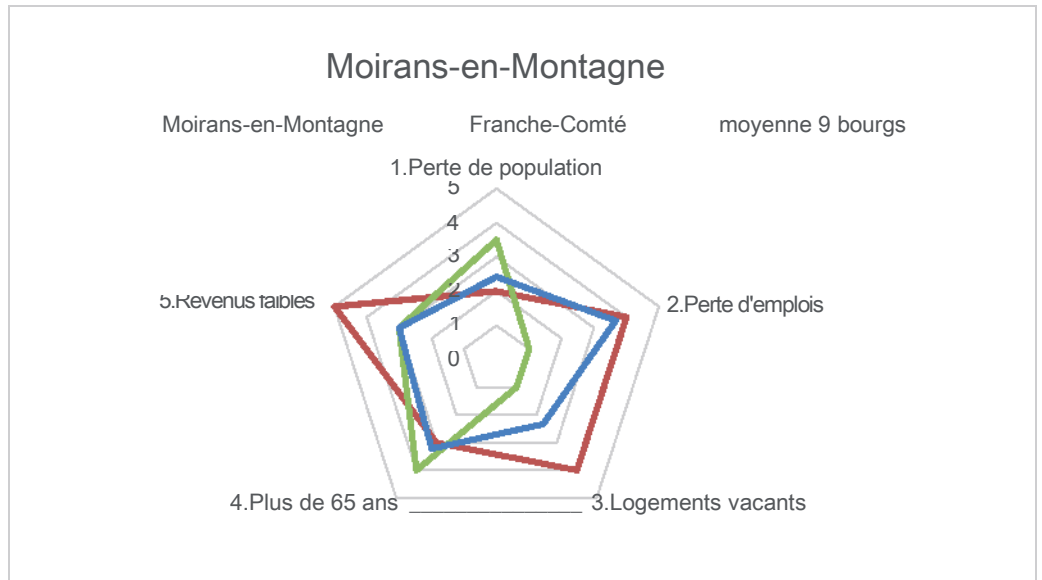
	2012	2007
Taux de chômage INSEE en %	17,3	12,4

Indicateur de concentration d'emploi 155,4
(SCOT : 84 en 2010)

Dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle, les industries de tournerie, du jouet et du plastique ont connu une forte croissance. Moirans-en-Montagne est reconnue comme «la capitale du jouet». Malgré le recul du nombre d'emplois dans cette branche, la commune compte encore 944 emplois, ce qui est considérable pour une commune de 2310 habitants.

Il y a 130 entreprises sur la commune en 2013 dont 28 entreprises inscrites au registre du commerce.

Niveau général de dévitalisation



La commune est globalement fragilisée. Historiquement un lieu central pour les hauts jurassiens, le bourg a perdu de sa centralité relativement récemment. Deux indicateurs semblent particulièrement alarmants : la vacance des logements (14%) et la vacance commerciale (28%). Celle-ci est importante et concentrée en cœur de village.

Le niveau de revenu est relativement bas et le taux de chômage important (17,3%). Et pourtant la commune reste fortement pourvoyeuse d'emplois avec la présence de grosses industries, en particulier spécialisées dans la fabrication de jouets.

L'indicateur le plus favorable est celui de la croissance de population ; cependant cet accroissement bénéficie plutôt à la périphérie, au dépend du centre.

Analyse qualitative

De manière générale, la commune et la communauté de communes proposent des services à la population très complets, en particulier dans le secteur de l'enfance. La communauté de communes Jura Sud a créé une identité forte autour du concept du Pays de l'Enfant. Cette image est déclinée dans les aménagements urbains, notamment via Ludy, la mascotte de Jura Sud.

Enseignement :

Le pôle scolaire est conséquent, allant de la maternelle au lycée (800 élèves). C'est ainsi le seul bourg-centre du Haut-Jura doté d'un établissement supérieur. Le lycée Pierre Vernotte, spécialisé dans le bois, est un équipement dont le rayonnement dépasse le territoire intercommunal.

En lien avec le lycée, «l'atelier au village» de Raviolles est une pépinière qui sert de tremplin pour les jeunes récemment formés qui souhaitent tester leur entreprise.

Services :

La collectivité a développé une politique culturelle forte avec des atouts tels que le musée du jouet (musée de France - 65 000 entrées annuelles), la salle des fêtes, l'école de musique, l'espace de la Grene□e pour les expositions et les spectacles, le cinéma, une résidence d'artistes : «la vache qui rue»).

Se tiennent des événements majeurs : Noël en pays du jouet, Idéklic, festival de musique du Haut-Jura.

Depuis 2014, la ville est labellisée «commune touristique»), «station verte») et «ville et métiers d'art»).

Sur le plan sportif, la commune est également bien dotée (stade, gymnase, halle des sports, karting).

Le site touristique de la retenue du Vouglans est important. Il permet la pratique de nombreuses activités sportives dont la plaisance, la baignade, une via ferrata.

La chaufferie bois, qui alimente des équipements collectifs, construite en 1994, fut une des premières du secteur.

Santé :

La maison de santé interdisciplinaire, ouverte en 2013, offre une prise en charge globale, à la fois médicale et sociale. Elle accueille des médecins généralistes, des infirmières, une diététicienne, des masseurs-kinésithérapeutes, un pédicure-podologue, des psychologues, une sage-Femme, une pharmacienne, la médecine du travail, les bureaux des services sociaux du Conseil Départemental et le relais assistantes maternelles itinérant.

Commerces :

Moirans accueille des équipements d'envergure moyenne (1 colruyt). La fermeture en 2013 d'un supermarché situé dans le centre a fragilisé le centre et laissé une friche. De la même façon, un magasin de bricolage a fermé en 2014 malgré une forte demande dans le secteur.

Il y a 43 locaux commerciaux en centre-ville dont 31 établissements actifs (1 500m² de vente). Le taux de vacance des commerces est considérable, il est estimé à 28%.

Urbanisme :

Pendant une trentaine d'années, le centre-ville a subi une tendance centrifuge : déplacement d'équipements et de services vers l'extérieur (office de tourisme, pharmacie, professionnels de santé, habitat). La conséquence a été l'augmentation du taux de vacance, à la fois des logements mais aussi des commerces. La mesure de ce phénomène a été prise mais il faut du temps pour corriger ces effets et faire revenir l'activité dans le centre.

La commune est dotée d'un PLU approuvé en 2012.

Synthèse des enjeux

Pistes d'action

Atouts

- « Capitale du jouet »
- Proximité de pôles touristiques importants : musée du jouet (56 000 entrées annuelles) et retenue de Vouglans
- Présence de services : crèche, école pilote, cinéma ...
- Un territoire jeune
- Une Union commerciale récemment relancée
- Des fresques et une opération façade qui ont apporté des couleurs au bourg mais qui datent
- Une vie culturelle et un tissu associatif riches
- Un EPCI plutôt intégré, une bonne coordination bourg-centre/EPCI

Faiblesses

- Une dévitalisation en partie liée à l'étalement urbain
- Difficulté de maintenir la population dans le centre
- Difficulté de capter le flux touristique
- Des friches commerciales et des logements vétustes qui impactent l'image du bourg
- Des entrées de bourg peu valorisantes
- Des reliefs qui limitent l'ensoleillement (Mont Robert)
- Un bourg à l'écart de l'axe de circulation (contournement)
- Une identité forte mais une image depuis l'extérieur globalement négative

Opportunités

- Projet hôtelier au Regardoir
- Des installations de commerces récentes (fromagerie, magasin de vélo, brasserie)
- Installation d'une auto-école et d'une antenne de l'OPH, services qui génèrent du flux dans le centre pour les autres commerces

Menaces

- Peu d'emplois dans l'artisanat
- Dépendance de l'emploi vis-à-vis de gros employeurs
- Des commerces pas souvent accessibles (marchés)
- Des grandes surfaces qui s'installent en périphérie (bricolage, moyenne surface)

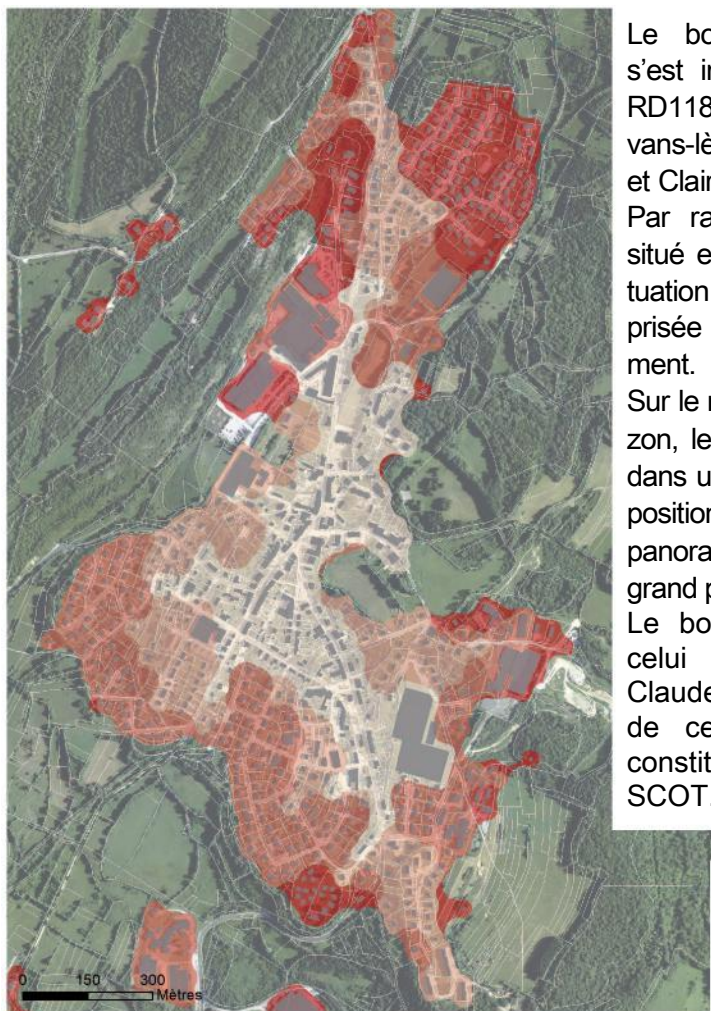
Tirer profit des atouts touristiques et de la proximité de la RD470

- Capter les visiteurs du musée du jouet : signalétique et circulation, amélioration des arrières de la rue principale
- Recentrer les services pour capter les flux et dynamiser le centre
- Réhabiliter les friches commerciales dans le centre
- Améliorer les entrées de ville
- Réduire la vacance, rénover les logements

Saint-Lupicin : une unité urbaine bicéphale

Bourg-centre de Haut-Jura-Saint-Claude

Géographie

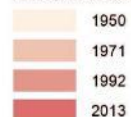


Le bourg de Saint-Lupicin s'est implanté le long de la RD118 en direction de Lavans-lès-Saint-Claude au Sud et Clairvaux-les-Lacs au Nord. Par rapport à Saint-Claude, situé en fond de vallée, la situation de Saint-Lupicin est prisée pour son ensoleillement.

Sur le rebord du plateau du Lizon, le bourg s'est développé dans un relief peu contraint, la position en balcon offre un panorama exceptionnel sur le grand paysage.

Le bourg tend à rejoindre celui de Lavans-lès-Saint-Claude. C'est l'unité urbaine de ces deux bourgs qui constitue le bourg-centre du SCOT.

Evolution enveloppe urbaine



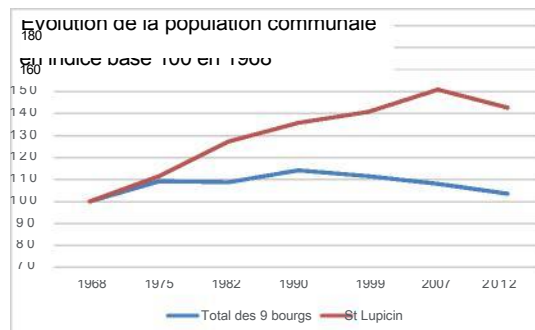
BD Ortho 2013 - IGN © PNR du Haut-Jura - mai 2016
Reproduction et utilisation limitées
aux missions de service public

Statistiques

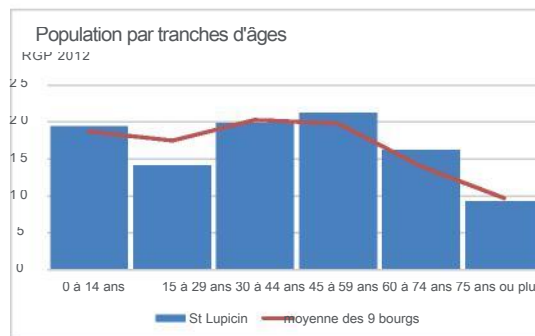
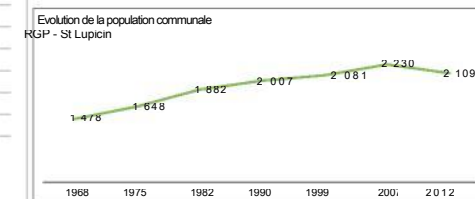
Démographie et population

Sources : INSEE

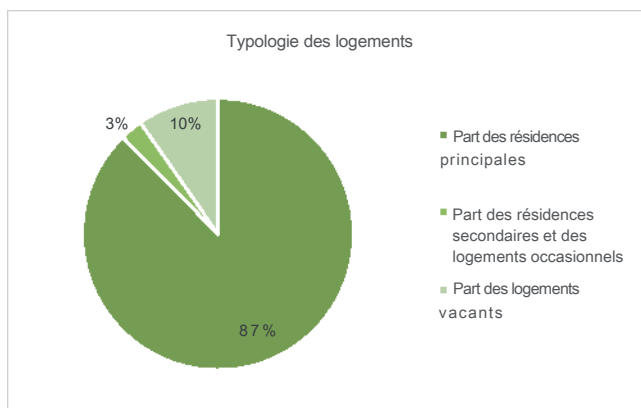
Population (RGP 2012)	2 109 habitants
Evolution annuelle moyenne population depuis 2007 dont solde migratoire dont solde naturel	- 1,1 % (SCOT : + 0,5%) - 1,5 + 0,4
Indice de jeunesse	0,94 (SCOT : 1,1 et CDC 0,97)



Population de Haut-Jura-Saint-Claude : 22 274 hab en 2012



Habitat et logement



52 logements ont été construits entre 2003 et 2010 sur une surface moyenne de 3,6 ha soit une densité moyenne de 14,4 logements/ha pour ces nouvelles constructions. Le taux de vacance est de 10% soit 100 logements vacants. Ce chiffre est supérieur à la moyenne (7%).

Economie et emploi

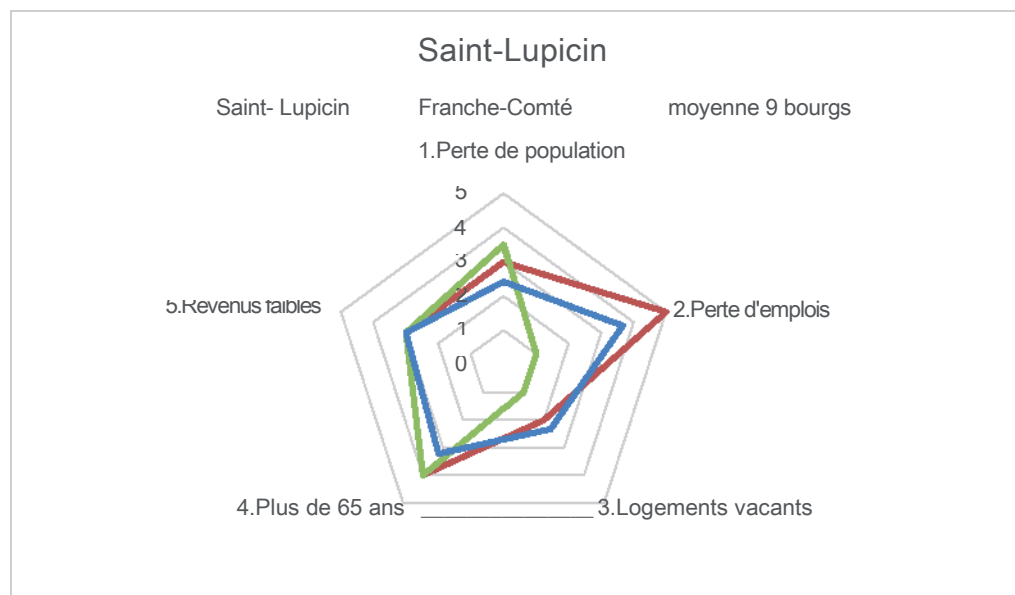
	2012	2007
Taux de chômage INSEE en %	13,9	9,2
Nombre d'emplois sur la commune	902	1 317

Indicateur de concentration d'emploi 125,5 (SCOT : 84 en 2010)

Il y a 92 entreprises sur la commune en 2013.

L'entreprise Bourbon AP emploie près de 500 personnes sur la commune, ce qui en fait la première entreprise de la communauté de communes Haut-Jura-Saint-Claude. Cette entreprise a un projet de développement important avec la création d'une soixantaine d'emplois. Une extension de 600 m² des bâtiments débute en juin 2016. Le projet comprend la restructuration des bâtiments existants.

Niveau général de dévitalisation



La population était en hausse régulière jusqu'en 2007. La fermeture d'une industrie en 2006 a fragilisé le territoire avec une perte de 130 emplois (chute du nombre d'emplois sur la commune de 6,3 %) qui a entraîné le départ de 121 habitants. Entre 2007 et 2012, ce sont 415 emplois en moins sur la commune. Mais la commune reste dynamique et fortement pourvoyeuse d'emplois. En atteste l'indicateur de concentration d'emploi (125,5) largement supérieur à celui du SCOT (84).

Logiquement, Saint-Lupicin est composé d'une population d'actifs, les tranches d'âge les plus représentées étant les 30 – 60 ans.

Analyse qualitative

C'est l'unité urbaine Lavans-lès-Saint-Claude/Saint-Lupicin qui constitue un bourg-centre. Il faut donc considérer le niveau d'équipement pour cette unité urbaine et non bourg par bourg.

Enseignement : maternelle et primaire. L'école privée, située dans l'ancien presbytère, pourrait fermer prochainement. Le collège est situé en limite du territoire communal, sur Lavans.

Santé :

Une maison de santé du Lizon sera ouverte dans le milieu de l'année 2016. Elle regroupera des médecins, infirmiers, kiné, podologue.

La commune est dotée d'un centre d'accueil spécialisé pour les personnes sclérosées, complété par un «village répis-famille», lieu d'accueil pour les aidant (familles, amis) des personnes soignées au centre.

La construction de 12 logements pour personnes âgées ou handicapées est en projet au pré-Colas, près de la future maison de santé.

De fait, la commune est positionnée dans le domaine des services à la personnes et de la santé.

Commerces :

Le diagnostic du DAAC (document d'aménagement artisanal et commercial) du SCOT inventorie 29 locaux commerciaux dans le centre, sans compter le magasin de bricolage, dont 25 actifs (1 600m² de surface commerciale).

Le bourg dispose de commerces répondant à des besoins primaires. On note toutefois la présence d'une moyenne surface et d'un magasin de gros pour le bricolage, en sortie de village.

Les établissements dits de service (banque-assurance) sont particulièrement représentés (3 banques).

Services :

La commune dispose d'une mini-crèche, une maison de l'enfance, une cantine scolaire, une médiathèque intercommunale. 3 lignes de pédi-bus ont récemment été mises en place pour permettre aux enfants de se rendre à pied à l'école. La commune possède un certain nombre de liaisons douces dans le bourg mais également vers les communes voisines.

Equipements culturels :

La salle de l'Épinette est un équipement au rayonnement intercommunal. La salle du Tram et les Ecuriais viennent compléter l'offre avec des capacités plus réduites. Il y a également un conservatoire à rayonnement intercommunal.

Espace public :

Deux places sont centres de gravité du bourg : la place Voltaire et la place de l'hôtel de ville. Cette double polarité, pour un bourg de taille modérée, tend à affaiblir la centralité. L'appareil commercial est éclaté entre les deux, entraînant une rupture du linéaire commercial.

Le tissu urbain est plutôt aéré. Les espaces publics ont peu fait l'objet d'aménagements, à l'exception de la place de l'église dont le traitement est qualitatif et intemporel. Ils sont relativement banalisés et constituent plus des parkings que des espaces de lien social ou de respiration. Or le bourg possède des éléments patrimoniaux remarquables, actuellement peu mis en valeur.

Un autre site représente un potentiel important : le Grand Verger. Situé en contre-bas des 2 places principales, il pourrait faire lien entre les deux et devenir véritable espace de respiration pour le cœur de bourg. Les connexions sont à valoriser pour redonner de la cohésion entre les quartiers et donner une identité plus forte au cœur de village.

La question de la mobilité est à intégrer dans ce projet de réaménagement du centre. Elle est d'autant plus importante que la commune accueille souvent des personnes à mobilité réduite.

Dans les aménagements, notamment de voirie, il faudra tenir compte des besoins de la circulation poids-lourds en transit vers le Nord du bourg.

Urbanisme :

Le nombre de logements vacants est à relativiser du fait du projet de démolition d'un immeuble au Versac (18 logements). On ne constate pas de phénomène de «volets clos» à Saint Lupicin et généralement, les logements adaptés à la demande trouvent facilement preneurs.

La commune est dotée d'un PLU approuvé le 15 juillet 2015 ainsi que d'une ZP-PAUP (zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et du Paysage). Saint Lupicin est engagé dans un projet de commune nouvelle avec Cuttura, cette commune nouvelle devrait voir le jour au 1^{er} janvier 2017.

Synthèse des enjeux

Atouts

- Des liaisons douces vers les espaces naturels et les communes voisines - pédibus
- Le Grand Verger, vaste site naturel dans le bourg à aménager et ouvrir sur le coeur de village
- Un bon niveau d'équipement commercial et de services : crèche, salle de spectacle, maison de santé...
- Une ZPPAUP sur le centre ancien

Faiblesses

- Malgré la richesse architecturale bâti, des espaces publics banalisés, laissés à la voiture
- Une unité urbaine éclatée entre les bourgs de Lavans-lès-Saint-Claude et Saint Lupicin
- Des sites d'entreprises dans le tissu urbain (risque de conflits d'usage et de futures friches)

Opportunités

- Un site géographique de bourg emblématique : un balcon sur le grand paysage, un bon ensoleillement
- Le centre de sclérosés, une activité atypique
- Du bâti ancien emblématique (église romane, prieuré, presbytère, châteaux) ZPPAUP
- Des traces d'un passé industriel encore visibles (café de la Frat', usine ..., quartier de castors, balcons à galerie, maisons jumelées, gare)

Menaces

- Une baisse du nombre d'emploi sur la commune suite à des fermetures de grosses entreprises industrielles (130 emplois)
- Une dépendance vis-à-vis de gros employeurs
- Des ruptures dans le linéaire commercial et beaucoup de commerces vacants, en particulier place de l'église
- Un trafic de camions sur la rue principale à prendre en compte dans les aménagements

Pistes d'action

- Conforter le pôle « Lavans-Saint Lupicin » dans une logique de **complémentarité** avec Lavans-lès-Saint-Claude,
- Structurer les espaces publics pour donner une unité au bourg, créer des transversales pour casser l'effet village-rue
- Réfléchir à un report du stationnement sur les arrières pour rendre les places et l'espace public aux piétons
- Faire du Grand Verger un cœur, espace de lien social, en valoriser les accès
- Créer un circuit patrimonial
- Réfléchir au devenir de friches (Les Emboichats, Millet Forestier)

Lavans-lès-Saint-Claude : une unité urbaine bicéphale

Bourg-centre de Haut-Jura-Saint-Claude

Géographie



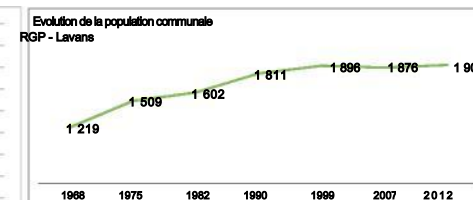
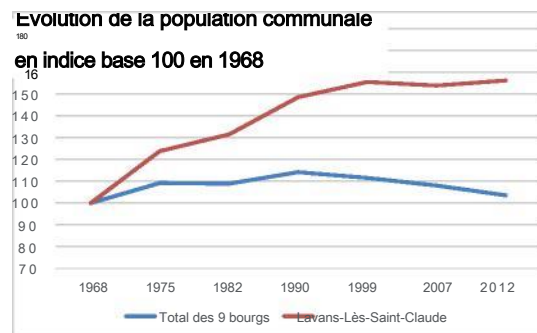
Le bourg de Lavans s'est implanté le long de la RD.118. Par rapport à Saint Claude, situé en fond de vallée, la situation de Lavans est prisée pour son ensoleillement. Sur le rebord du plateau du Lizon, le bourg s'est développé dans un relief peu contraint, la position en balcon offre un panorama exceptionnel sur le grand paysage. Le bourg tend à rejoindre celui de Saint Lupicin. C'est l'unité urbaine de ces deux bourgs qui constitue le bourg-centre du SCOT.

Statistiques

Démographie et population

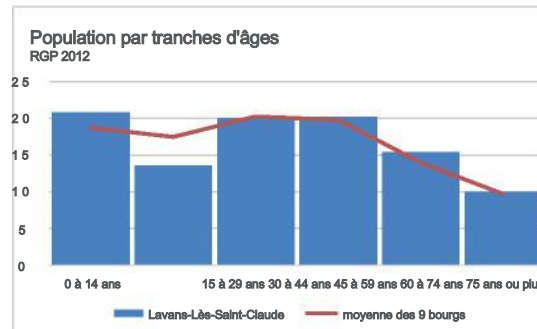
Sources : INSEE

Population (RGP 2012)	1 904 habitants
Population commune nouvelle Lavans-Ponthoux*	2 084 habitants
Evolution annuelle moyenne population depuis 2007	+ 0,3 %
dont solde migratoire	(SCOT : + 0,5%) - 0,4
dont solde naturel	+ 0,7
Indice de jeunesse	1
	(SCOT : 1,1 et CDC 0,97)

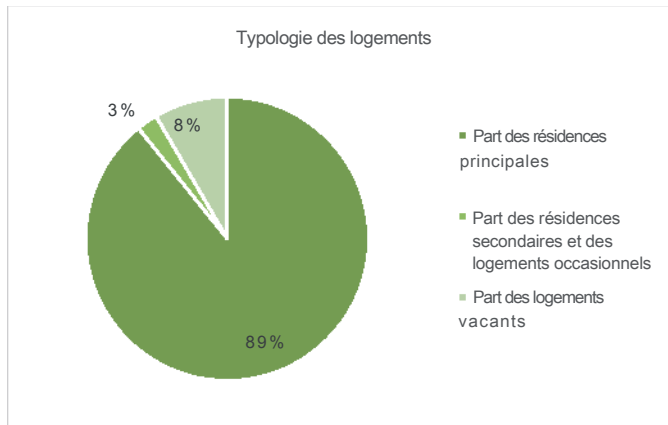


Population de Haut-Jura-Saint Claude : 22 274 hab en 2012

*Au 1er janvier 2016, les communes de Lavans-lès-Saint-Claude et Ponthoux ont fusionné.



Habitat et logement



58 logements ont été construits entre 2003 et 2010 sur une surface moyenne de 3,5 ha soit une densité moyenne de 16,7 logements/ha pour ces nouvelles constructions.

Nombre de logements vacants : 8% soit 75 logements vacants. Ce nombre est en hausse par rapport à 2007.

Economie et emploi

	2012	2007
Taux de chômage INSEE en %	15,6	8,7
Nombre d'emplois sur la commune	588	752

Indicateur de concentration d'emploi	79,1 (SCOT : 84 en 2010)
--------------------------------------	-----------------------------

Il y avait 62 entreprises sur la commune en

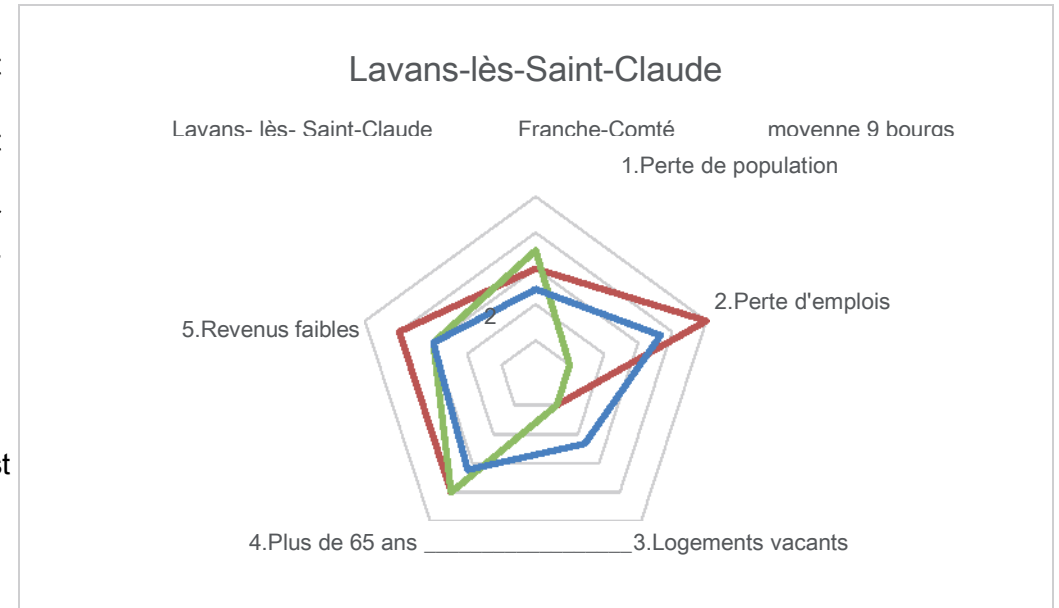
2013.

Comme la plupart des communes du bassin de Saint-Claude, Lavans a connu une forte baisse du nombre d'emplois entre 2007 et 2012 : - 4,4 %.

Cette baisse du nombre d'emplois sur la commune se traduit logiquement par une forte hausse du taux de chômage, passant de 8,7% en 2007 à 15,6 % en 2012.

Le niveau de revenu médian reste cependant dans la moyenne départementale (18 848 € contre 19 433€ pour le Jura).

Niveau général de dévitalisation



La population est en hausse régulière depuis 1968. Cette augmentation est liée au solde naturel. En effet, Lavans est une commune jeunes, la tranche d'âge la plus représentée est celle des 0 – 14 ans. Lavans accueille des jeunes couples avec enfants, en recherche de logements dans un site ensoleillé et bien desservis.

Analyse qualitative

C'est l'unité urbaine Lavans-lès-Saint-Claude/Saint Lupicin qui constitue un bourg-centre. Il faut donc considérer le niveau d'équipement pour cette unité urbaine et non bourg par bourg.

Enseignement :

Dans le bourg, il y a une école maternelle et primaire. Le collège est situé en limite de commune, vers Saint Lupicin.

Santé :

présence d'un cabinet médical avec des médecins généraux, pharmacie, infirmière, ambulance, vétérinaire.

Commerces :

En complément des 9 locaux commerciaux dans le centre dont 8 actifs (300m² de surface commerciale), un supermarché est situé à l'Ouest du bourg.

Un marché a lieu le mercredi matin sur la place du village.

Le boulanger est actuellement situé dans un local mobile au centre du village, il va bientôt s'installer à proximité du supermarché.

Des commerces de restauration rapide sont présents mais il manquerait de la restauration plus traditionnelle.

Un autre manque a été identifié, celui d'un espace de vente de produits locaux.

Services :

La commune dispose d'une crèche, d'un accueil de loisirs, d'un cantou (pour les personnes âgées).

La poste pourrait évoluer prochainement en agence postale communale. Il faudra prévoir le devenir du bâtiment actuel.

Il existe une maison des associations mais celle-ci est aujourd'hui peu fonctionnelle, elle devrait être prochainement réaménagée.

Equipements culturels et sportifs :

Une petite salle des fêtes, un gymnase intercommunal, le musée de la tournerie.

Espace public :

La commune vient de lancer une étude sur les espaces publics. Les aménagements commencent à dater et les places ont aujourd'hui plus un usage de parking que d'espace public convivial. Ce manque d'une place emblématique nuit à la centralité du bourg.

La RD470 est un axe de passage important. Il constitue à la fois un atout et une faiblesse. Il coupe le bourg en deux, rendant les déplacements piétons et vélo difficiles. La vitesse y est souvent excessive. A titre expérimental, les passages piétons ont été peints en rouge pour attirer l'attention et faire ralentir les automobilistes. C'est un marquage provisoire en attendant un aménagement global des places et routes du bourg.

La collectivité a préempté plusieurs bâtiments dans le centre.

La question des déplacements doux est une préoccupation qui revient souvent dans les remarques des habitants et usagers.

Urbanisme :

La commune est dotée d'un PLU.

La commune compte un nombre importante logements sociaux. La vacance sur ces logements est plus forte en périphérie.

La collectivité mène une politique ambitieuse en matière d'urbanisme pour limiter d'étalement urbain des 30 dernières années. Un écoquartier est en cours de commercialisation.

Une étude sur le devenir des espaces publics et bâtiments communaux est en cours.

Plusieurs bâtiments vont connaître une évolution prochaine qui modifiera la physionomie du bourg. Il convient de prévoir le devenir des bâtiments acquis par la collectivité.

Des aides sont apportées aux particuliers qui souhaitent faire des travaux de rénovation de façade. La couleur est à choisir dans une palette chromatique produite en collaboration avec le CAUE. Cette action participe à l'embellissement du bourg.

Synthèse des enjeux

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Une stratégie urbaine ambitieuse et construite dans la durée• Un éco-quartier innovant (frein également du fait des difficultés de commercialisation)• Des associations dynamiques• Une « opération façades » en cours (communale)• Une étude en cours pour la requalification des espaces publics	<ul style="list-style-type: none">• Une place principale qui ne joue pas son rôle de centralité• Des espaces publics banalisés• Une unité urbaine éclatée entre les bourgs de Lavans-lès-Saint-Claude et Saint Lupicin• Un manque de cheminements doux dans le centre, en retrait de la route• Un axe de circulation qui traverse le bourg (à la fois force et faiblesse)

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Un site géographique de bourg emblématique : un balcon sur le grand paysage• Une moyenne surface d'aspect extérieur qualitatif• Un bourg attractif car ensoleillé et sur un axe de circulation important	<ul style="list-style-type: none">• Baisse du nombre d'emplois sur la commune suite à des fermetures de grosses entreprises industrielles

Pistes d'action

- Conforter le pôle « Lavans-Saint Lupicin » dans une logique de **complémentarité** avec Saint-Lupicin,
- Affirmer la centralité et l'identité de la commune par un aménagement de l'espace public emblématique,
- Casser l'effet de village-rue en valorisant les axes transversaux et en minimisant la place de la voiture et la vitesse,
- Créer un local pour une boutique « circuit court »,
- Créer des liaisons douces dans le bourg (vers collège, supermarché, éco-quartier).

La poursuite de la démarche de revitalisation des bourgs-centres

Cette démarche de revitalisation est clé pour le territoire. La première étape a certes permis de mesurer le niveau de dévitalisation des bourgs-centres du territoire, mais elle a aussi et surtout montré la lucidité des élus quant à cet état des lieux et leur volonté forte d'agir collectivement pour enrayer ces logiques déstructurantes.

Ainsi, les huit bourgs sélectionnés souhaitent réaliser des études de programmation qui donneront de la lisibilité à leur action et rassureront les investisseurs.

Pour revitaliser, il n'y a pas une seule réponse, chaque commune a sa particularité et dispose d'une diversité de stratégies possibles. Lors de la phase diagnostic, des grands thèmes ont été identifiés. Dans chaque bourg, l'étude de programmation affinera les pistes de réflexion pour définir une feuille de route avec des actions priorisées et chiffrées.

La démarche de revitalisation des bourgs-centres s'inscrit dans le temps long. Si des actions peuvent débuter dès maintenant, d'autres seront plus complexes à mettre en place. Renforcer l'armature urbaine est un travail sur le long terme et certaines actions mettront du temps avant qu'on en voit les effets.

Un Comité de Pilotage sera constitué par bourg, il sera composé d'élus et techniciens de la commune, de la communauté de communes et du Parc. Les neuf bourgs seront régulièrement réunis en groupe de travail pour des retours d'expérience et échanges des bonnes pratiques.

Par des exemples réussis de bourgs gagnant en attractivité, le Parc cherche ainsi à faire tâche d'huile et infuser de nouvelles pratiques.

